LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 388 / 15 F

AVRIL / EBREL 1996

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



pour leur avenir !

POBL VREIZH

Débat sur l'aménagement du Territoire

Déconcentrer ou décentralisation ?

Il s'agit de la contribution de la Bretagne au débat sur le "Schéma national d'aménagement et de développement du territoire". Le document de base est la synthèse réalisée par le Préfet de Région en "s'appuyant sur la consultation des collectivités territoriales, dont la Région", comme il est indiqué dans le texte de présentation du C.R. qui précise par ailleurs que concernant le "Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, élaboré par les services de l'État en région, des observations ont été faites à M. le Préfet de Région et à M. le Recteur d'Académie"... De son côté, l'"Avis de la Conférence Régionale d'Aménagement" souligne que déconcentration et décentralisation sont aussi nécessaires l'une que l'autre.

Ces différentes citations pour montrer la distance qui sépare cette façon de faire de nos propres conceptions. En effet, si la déconcentration peut faire gagner en efficacité, seule une décentralisation adaptée au **monde moderne** et prenant en compte la **dimension bretonne**, c'est-à-dire une Régionalisation authentique, peut satisfaire à la fois aux exigences du développement et de la démocratie, en faisant des élus des responsables et des arbitres et non des quémandeurs.

L'Aménagement du territoire implique que soit reconnu le rôle prééminent des régions en la matière, l'État intervenant pour organiser les nécessaires péréquations. Or, et nous l'avons dit dès 1994, lors du débat autour du projet Pasqua, faire du préfet le pivot c'est bloquer la (timide) décentralisation initiée par Gaston Defferre, c'est conforter la pyramide jacobine : commune, département, État.

Cette architecture de pouvoir est un allié objectif et efficace du libéralisme poussant à la concentration des richesses dans quelques zones privilégiées et singulièrement en Ile de France, objet de tous les soins. La situation est aggravée du fait que le système des contrats de plan, initié par M. Rocard, fait que l'Etat investit proportionnellement plus dans les régions riches.

Enfin, la dimension européenne devrait être prise en compte à double titre : pour lutter contre le dumping social d'une part, style délocalisation de Hoover de Lorraine en Écosse pour définir, via le Comité Régional une politique régionale, des transports et de la mer, d'autre part.

Diagnostic convenable, traitement dangereux

Le "Schéma régional" est marqué par la distorsion énorme entre une analyse et des objectifs que nous pouvons partager et des moyens incapables de remédier au mal. Si on avait une image, on dirait qu'il s'agit plus d'accompagner" le malade que de le guérir.

Que lit-on, en effet, dans la synthèse préfectorale ? Par exemple ceci : identité forte et qualité des hommes sont un atout majeur ; la notion de "pays" est adaptée, pertinente ; l'un des slogans de la nécessaire ouverture c'est "la Bretagne, Région d'Europe" ; l'ouverture à l'international va de pair avec le rétablissement ou le renforcement de la cohésion interne, économique et sociale ; la notion de "développement durable" est reprise...

Il est dit également que la dimension maritime a été longtemps négligée, que dans le domaine de l'électronique la Bretagne a été confinée dans les tâches d'exécution et de recherche non appliquée, que les activités de défense – aujourd'hui en conversion – ont été dans le passé contraignantes pour d'autres activités...

Prise de conscience salutaire donc, mais insuffisante

S'il est fait mention de l'inquiétude reprise de l'émigration des jeunes diplômés, du vieillissement de la population (100.000 personnes de plus de 80 ans en B4), de l'importance du chômage, notamment des femmes, il n'est guère souligné par contre à quel point "Paris nous pompe", ni – et pour cause – à quel point la décentralisation féodale et son corollaire, le chacun-pour-soi des villes et des départements, les rivalités d'un autre âge entre Nantes, Rennes et Brest (voir l'affaire de l'aéroport international) sont un frein au développement, car elles annihilent la volonté collective des Bretons. Seul l'État central, placé en position d'arbitre, y trouve son compte.

Le document, on n'ose dire régional, est marqué sinon par le "syndrome de l'enclavement". Une citation extraite d'un véritable florilège : "La Bretagne, périphérique par nature (sic), peut-être davantage excentrée aujourd'hui qu'hier...". Si, comme nous l'avons vu, nombre de nos idées et analyses sont reprises, il reste encore à faire pour que les esprits hexagonaux perçoivent que la situation maritime de la Bretagne est (pourrait être) un atout, comme pour la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou le Japon...

Des remèdes pires que le mal

Au lieu de réaliser l'ouverture proclamée, notamment maritime, et de renforcer la cohésion interne de la Bretagne, les orientations proposées vont casser le pays en deux, comme le montre C. Guyonvarc'h dans l'étude ci-après sur les priorités en matière d'équipement (TGV et Aéroport international, Réseau ferré régional et Ports).

Les équipements proposés et leur localisation vont renforcer l'attraction de Paris, empêcher le développement endogène ou autonome, comme on voudra, pourtant vital pour notre avenir. La situation particulière de la Bretagne, sans capitale incontestée, rend nécessaire la mise en réseau des villes, un cadre accueillant Nantes, comme l'écrit plus loin P.Y. Le Rhun.

Identité, gage de la cohésion et du dynamisme, disent-ils ? Comment expliquer alors qu'il n'y ait rien de proposé pour promouvoir la langue et la culture bretonne ? Oubli volontaire ou non, au fond peu importe, le sens est le même.

H GOURMELEN
Responsable de la commission

Surprime volontaire

Chaque mois depuis 1964, des abonnés décident librement de payer une surprime volontaire au-delà de l'abonnement minimal. Ce faisant, ils permettent le maintien d'un prix de vente accessible aux jeunes et aux plus modestes. Ce faisant aussi, ils assurent un complément de recettes qui nous permet de rester à flot malgré l'absence de recettes publicitaires. Ce faisant, ils méritent notre reconnaissance à tous. Merci !

Souscription

T. Manac'h, Nantes (40) ; I. Rémond, St-Hernin (140) ; P. Le Person, Yffiniac (340 F) ; Ph. Capitaine, Kerlouan (20) ; A. Kervern, Brest (90) ; Y. Dréan, Brec'h (40) ; "Vive l'union de tous ceux qui veulent favoriser la vraie démocratie en Bretagne et dans tous les pays", Ph. Cousin, Plogonnec (90) ; Y. Le Coz, Carhaix (80) ; S. Calvary, Bondy (20) ; Y. Coatanoan, Le Mans (40) ; Y. Le Ray, St-Malo (90) ; N. Kerguen, Mortain (120) ; D. Soublin, Peraken (40) ; F. Papaix, Séné (40) ; P. an Digerc'her (40) ; Y. Nicolas, Merdrignac (20) ; J.L. Cleac'h, Treffiagat (20) ; J. Rade, St-Nazaire (40) ; A.K. Plougastel (80) ; P.Y. D., Nancy (200). Total 4e liste : 1.590 F. Total 1996 : 7159 F.

388

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 97.21.21.82
Fax 97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 1996

Sommaire

POUR LEUR AVENIR !

A l'initiative de l'U.D.B., une série de grands débats sera organisée dans les mois qui viennent (opération "REUSSIR ENSEMBLE EN BRETAGNE").



Le premier thème choisi porte sur l'aménagement du territoire et sera illustré en avril et en mai par des contributions importantes. Ce mois-ci, H. Gourmelen (en "deux" de couverture), ainsi que H. Guyonvarc'h et P.Y. Le Rhun (p. 3 à 7) apportent des éléments concrets à ce premier débat, sur une question fondamentale pour l'avenir des jeunes bretons.

Retenez cette date ! samedi 8 juin 1996
Grand débat public
Aménagement du territoire et environnement.
Quelle stratégie pour un développement durable et solidaire en Bretagne ?
à l'initiative de l'Union Démocratique Bretonne
Cet événement fera l'objet d'une présentation détaillée dans le numéro de mai du *Peuple Breton*.



Leur avenir sera également conditionné par l'environnement, évoqué p. 8 et 9, et leur travail (voir p. 10).

Reste à savoir si la nouvelle vague de ceux qui souhaitent un enseignement bilingue pourront trouver des maîtres formés correctement. Voir le bilan de Y. Baron, appuyé sur l'exemple de Pabu (p. 15 et 16).



On retrouvera l'interview de F. Gavin, leader du groupe irlandais De Dannan, annoncé en mars, et resté coincé sous un flacon de Jameson, probablement... mais où ?

Le Tro Breizh de ce mois est recommandé aux observateurs attentifs... Il propose ou rappelle quelques informations pointues.

Nos rubriques habituelles ne se présentent plus aux dégustateurs. Mais nous avons dû massacrer (par coupures sauvages) un long travail monacal d'Yves Jardin sur les élections en Espagne.

Attention, il y a du nouveau pour les nouveaux abonnés (voir la vache pas folle, p. 32).



Cessez le feu !



La place nous manque pour suivre en détail la situation en Corse. Nous constatons avec regret que la presse (quotidienne et hebdomadaire) continue à "starifier" ceux qui magouillent, qui insultent et qui tuent, plutôt que ceux qui analysent lucidement la situation de leur pays, qui dénoncent les tricheries courageusement (vaches allaitantes fantômes... comptabilisées par Pasqua, quand il était au pouvoir !) et qui font des propositions constructives à l'Assemblée Corse. C'est pourquoi nous donnons ici place à un communiqué de l'U.P.C. de Max Siméoni.

« L'UPC rappelle qu'elle n'est pour rien dans les drames sanglants qui affectent les nationalistes et qu'elle a toujours fondé son action sur le principe du non affrontement entre Corses. Elle en a dénoncé les dangers pour la cause du peuple corse avant même qu'ils ne se produisent. Ses militants ont eu à subir la violence des barbouzes et elle a alors privilégié le traitement politique face à leurs provocations.

Aujourd'hui hélas l'affrontement est bien là. L'UPC ne peut que déplorer ses conséquences désastreuses et d'abord humaines et ne peut pas admettre qu'il y ait d'un côté que de bonnes et de l'autre que de mauvaises victimes. Elle s'incline devant la douleur de toutes les familles.

L'UPC est très préoccupée par le comportement du gouvernement qui tient dans ce contexte de drames et de confusion des discours à géométrie variable.

Si le FLNC Historique a décrété une trêve qu'il qualifie de "processus de paix irréversible" en vue du traitement politique du problème corse, c'est sans doute pour des contreparties en termes "d'avancées" politiques et économiques. Alors pourquoi le gouvernement a-t-il de telles lenteurs pour abattre ses cartes d'ouverture sur la table que ce soit avec le FLNC ou avec les socioprofessionnels, et cela devant l'opinion publique corse ?

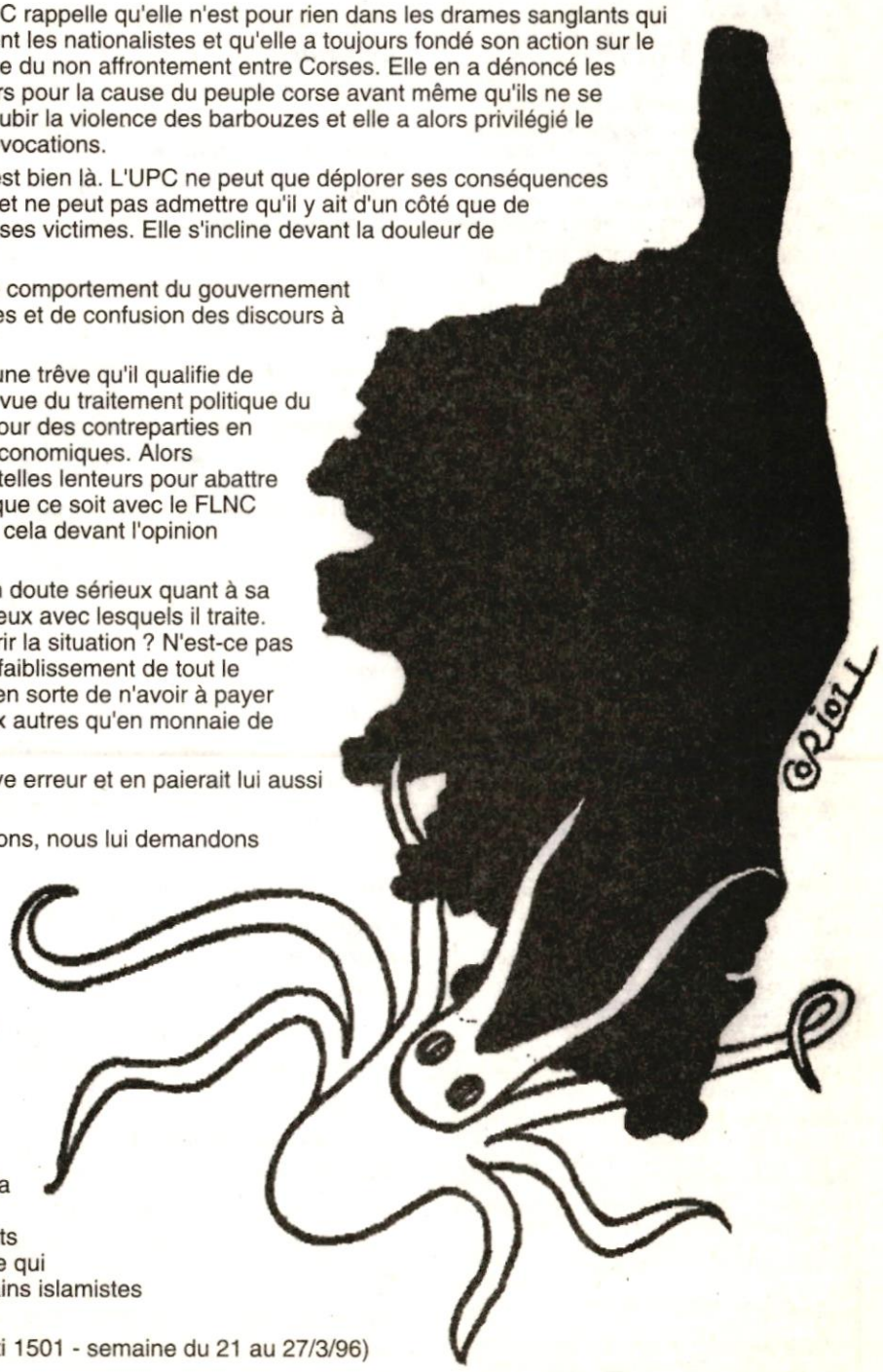
L'UPC estime qu'on peut avoir un doute sérieux quant à sa volonté de jouer loyalement avec ceux avec lesquels il traite. N'aurait-il pas intérêt à laisser pourrir la situation ? N'est-ce pas le moyen qu'il a imaginé de voir l'affaiblissement de tout le mouvement nationaliste pour faire en sorte de n'avoir à payer les promesses faites aux uns et aux autres qu'en monnaie de singe ?

S'il en était ainsi, il ferait une grave erreur et en paierait lui aussi les conséquences.

Pour démentir de telles suppositions, nous lui demandons instamment d'éclairer son jeu et d'annoncer, clairement et sans tarder, ce qu'il veut faire et en faisant cesser la cacophonie de ses ministres à commencer par le Premier ministre.

D'autre part l'UPC dénonce avec la plus grande fermeté la tentative d'intimidation contre le journaliste de Libération M. Benhamou. C'est pour elle d'ailleurs une constante dans ce genre de situation. Il s'agit d'une grave atteinte à la liberté de la presse et à la démocratie. L'UPC prend acte que tous les mouvements nationalistes ont condamné cet acte qui s'apparente à la démarche de certains islamistes aveuglés part le fanatisme. »

(Arritti 1501 - semaine du 21 au 27/3/96)



Bretagne et aménagement du territoire : où sont les "élus du peuple ?"

Le Conseil régional de Bretagne s'est réuni le 18 mars Rennes pour débattre d'un futur Schéma national d'aménagement et de développement du territoire... ou plus exactement pour se prononcer sur une contribution du préfet de Région audit schéma, ce qui en dit long sur la localisation du pouvoir réel quand il s'agit de décider du devenir collectif des Bretons. Ce schéma national global, complété par des schémas nationaux sectoriels (*) et des schémas régionaux, fait suite a la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, dite loi Pasqua, du 4 février 1995.

Selon les directives gouvernementales, ce dispositif à compartiments fera l'objet d'un projet de loi qui sera soumis au Parlement au début de 1997. Cette loi devrait notamment :

– "fixer les orientations fondamentales en matière d'aménagement et de développement du territoire, d'environnement et de développement durable",

– "établir les principes régissant la localisation des grandes infrastructures de transport, des grands équipements et des services collectifs d'intérêt national".

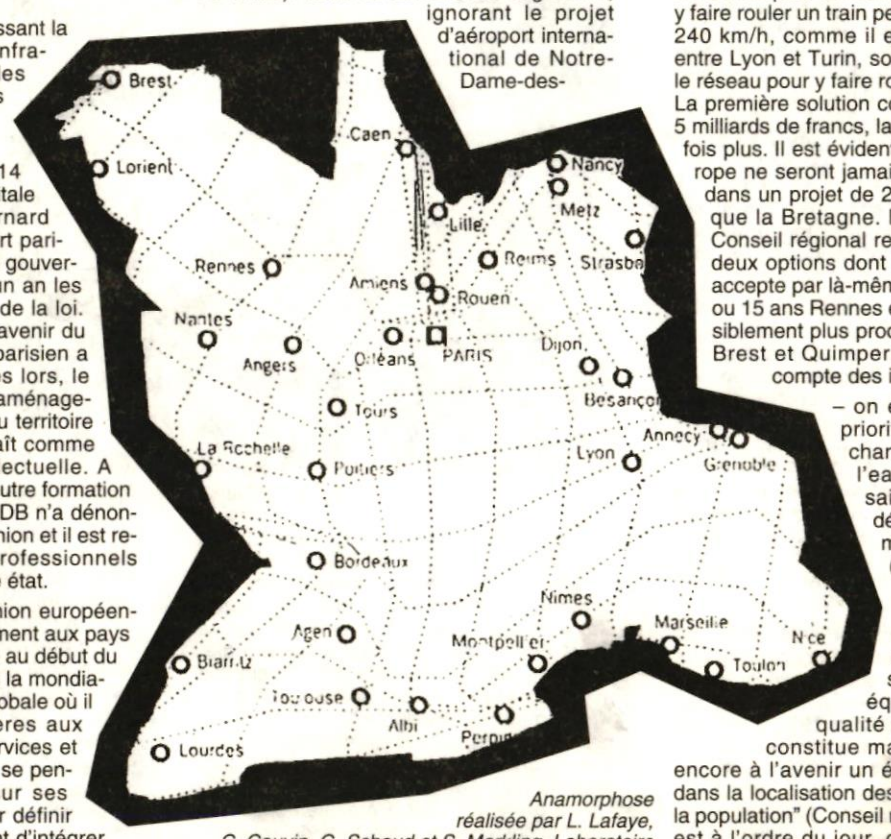
En annonçant, dès le 14 mars 1996, la construction "vitale pour la France" (dixit Bernard Pons) d'un troisième aéroport parisien à l'horizon 2020-2025, le gouvernement Juppé a anticipé d'un an les choix qui devaient découler de la loi. Le rapport Douffiagues sur l'avenir du trafic aérien dans le bassin parisien a tué le débat dans l'œuf. Dès lors, le nouveau schéma national d'aménagement et de développement du territoire qui nous était promis apparaît comme une pure escroquerie intellectuelle. A notre connaissance aucune autre formation politique en Bretagne que l'UDB n'a dénoncé cette manipulation de l'opinion et il est regrettable que les médias professionnels n'aient pas cru devoir en faire état.

Pour autant, alors que l'Union européenne se prépare à un élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale au début du XXe siècle, à l'heure aussi où la mondialisation crée une économie globale où il n'y a plus guère de frontières aux échanges de produits, de services et de capitaux, la Bretagne doit se pencher sans complaisance sur ses atouts et ses handicaps pour définir les moyens qui lui permettront d'intégrer les circuits économiques internationaux sans être marginalisée.

De l'art de noyer le poisson

Ce qui frappe dans les prises de position tant du Conseil régional que de la Conférence régionale de l'aménagement et du développement du territoire, mise en place le 27 février 1996, coprésidée par le préfet de Région et le président du Conseil régional et composée en majorité d'élus, c'est le décalage entre l'accumulation de vœux (pieux ?) et la pauvreté des propositions et projets concrets qui permettraient leur réalisation effective. La politique, au sens fort du terme, semble comme absente de ces lieux de réflexion qu'on voudrait aussi lieux de pouvoir et de décision. Le diagnostic est posé : la Bretagne souffre de l'absence d'une volonté politique. Quelques exemples éclaireront ce constat.

– on écrit que "les régions de l'ouest connaissent à nouveau depuis la fin des années 80 l'aspiration de leurs forces vives, principalement vers la région parisienne" (conférence régionale) ou on déclare qu'il faut "amaigrir Paris et redonner la priorité à l'ouest" (Arnaud Cazin, majorité régionale, le 18 mars). Mais la conférence régionale, ignorant le projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes, écrivait sans sourciller dès le 27 février, soit deux semaines avant que Douffiagues n'ait rendu son rapport, que "les Bretons souhaitent l'implantation du 3e aéroport de la région parisienne à l'ouest de la capitale !".



Anamorphose réalisée par L. Lafaye, C. Cauvin, G. Schaud et S. Merkling. Laboratoire "Truc", URA D 902 du CNRS à Strasbourg.

Cette carte, réalisée par des chercheurs CNRS à partir de données horaires sur une trentaine de villes, permet de visualiser la future capacité d'attraction de Paris grâce au TGV. Plus le carré est grand, plus la zone représentée est mal desservie : avec l'"effet TGV", la banlieue parisienne s'étend jusqu'à Rouen, Amiens, Orléans...

– dans le même registre, le président du Conseil régional a signé avec l'État, le 15 mars, une convention pour le lancement des études préliminaires du prolongement de la voie du TGV atlantique jusqu'à Rennes et Angers (en direction de Nantes) pour permettre au TGV de rouler à 300 km/h sur l'ensemble du parcours. Objectif : mettre les deux villes bretonnes à 1 h 30 de Paris au lieu de 2 h actuellement. Rien de concret n'est prévu au-delà de Rennes. Or, sachant que le réseau ferroviaire breton hérité du XIXe siècle ne permet pas au TGV français de rouler à plus de 120 km/h, il n'existe que deux solutions pour rapprocher Brest et Quimper de Rennes et de Nantes : soit conserver pour l'essentiel le réseau actuel et y faire rouler un train pendulaire entre 200 et 240 km/h, comme il est prévu de le faire entre Lyon et Turin, soit refaire entièrement le réseau pour y faire rouler le TGV français. La première solution coûterait au maximum 5 milliards de francs, la seconde au moins 5 fois plus. Il est évident que ni l'État ni l'Europe ne seront jamais disposés à investir dans un projet de 25 MF qui n'intéresse que la Bretagne. De ce fait, quand le Conseil régional refuse de choisir entre deux options dont l'une est irréaliste, il accepte par là-même l'idée que dans 10 ou 15 ans Rennes et Nantes seront sensiblement plus proches de Paris que de Brest et Quimper. Où est la prise en compte des intérêts bretons ?..

– on écrit aussi qu' "une priorité sera accordée au chantier de la qualité de l'eau, condition nécessaire à la poursuite du développement économique de la Bretagne" (Conférence régionale) ou que "l'environnement doit être considéré comme un facteur de croissance durable et équilibrée et (que) la qualité de l'environnement constitue mais constituera plus encore à l'avenir un élément discriminant dans la localisation des activités et donc de la population" (Conseil régional). Mais ce qui est à l'ordre du jour, camouflé par le programme régional "Bretagne, eau pure 2", c'est la volonté de l'État, du Conseil régional et de plusieurs conseils généraux de faire payer aux contribuables et aux consommateurs le coût du traitement des déjections animales produites par les élevages industriels hors sol et des pollutions

➪

nent de même que certaines cultures intensives (maïs).

– on écrit encore que "la richesse et la force du patrimoine culturel et l'originalité d'une culture vivante constituent des facteurs d'identification et de cohésion qu'il conviendra de préserver et de toujours bien mettre en valeur" (Conseil régional) ou encore que la Bretagne possède "une forte identité régionale (qui), désormais liée à une grande sensibilité européenne, lui permet de se vouloir une terre d'expérimentation et d'innovation" (préfet de Région). Mais le Conseil régional ne consacrera en 1996 que 5,2 millions de francs à la langue et la culture bretonnes (soit 7,3 % du budget régional de l'action culturelle et 0,19 % du budget général), tandis que l'État continuera à verser royalement 50.000 F au festival interceltique de Lorient (0,4 % de son budget) tout en subventionnant à plus de 50 % celui d'Avignon.

La soumission ou l'autonomie

Si chacun s'accorde à penser que la Bretagne doit améliorer son ouverture à l'international, deux logiques s'affrontent quant aux moyens d'y parvenir.

La première, dominante comme il se doit chez les représentants des partis parisiens en Bretagne. C'est ainsi qu'il faut comprendre le soutien de certains élus de Haute-Bretagne, Rennais tout particulièrement (droite et gauche confondues), au projet d'un troisième aéroport parisien. Pour calmer l'inquiétude des villes de Basse-Bretagne (Brest, Lorient...), l'État machiavélique a décidé de multiplier les lignes directes avec Roissy et créé un fonds de péréquation pour en éponger les inévitables déficits. Quest-ce que ces menues dépenses pour les jacobins au regard des 35 à 40 milliards de francs en valeur 1996 qui seront engloutis dans un 3e aéroport parisien et des avantages économiques – et politiques – que le pouvoir central en retirera ?

C'est cette même logique qui justifie le prolongement de la voie du TGV atlantique jusqu'à Rennes et Nantes alors que la modernisation du réseau ferroviaire breton, affichée comme principe, n'a fait l'objet d'aucune décision concrète. Ne nous y trompons pas : si cette logique venait à l'emporter, la Haute-Bretagne serait dans moins de 20 ans une lointaine banlieue de Paris et la Basse-Bretagne un havre pour touristes stressés. La Bretagne est directement visée dans son intégrité territoriale et historique, déjà mise à mal en 1941 par le décret vichyssois qui isola la Loire-Atlantique.

L'autre logique, celle de l'autonomie de décision et d'action, part du constat que la centralisation des moyens économiques autour de Paris, loin de se réduire, ne fait que s'accentuer. Entre 1982 et 1990 la part de l'Ile-de-France (2,2 % du territoire et 18,9 % de la population de métropole) dans le produit intérieur brut français est passée de 27 % à 29,1 %. Durant la même période toutes les villes de Bretagne et de l'ouest ont perdu des actifs au profit de l'Ile-de-France, y compris Rennes et Nantes (**), ce qui devrait amener les édiles de ces deux villes, issus du même parti, à réfléchir sur les conséquences de leur bataille à mort pour le leadership à l'ouest. Dans le domaine des transports aériens, la part des aéroports parisiens (Roissy et Orly) dans le trafic passagers en métropole est passée de 54 % en 1976 à 59 % en 1993. Pour le fret aérien la part des aéroports parisiens est passée de 76 % en 1976 à 85 % en 1993. En ce sens, la France du centralisme parisien est un cas unique en Europe et même dans les pays industrialisés, où l'heure est à la déconcentration au profit de "hubs" (plates-formes d'échanges) régionaux. Le centralisme, répandu dans la plupart des pays du Sud, est un symptôme du mal, voire du sous-développement.

Pour une stratégie de développement autonome à l'ouest du bassin parisien

Cette autre logique qu'il faut impérativement promouvoir est celle d'une stratégie de développement autonome à l'ouest du bassin parisien. Cette stratégie implique, outre le développement et la généralisation des outils de télécommunication les plus modernes, notamment pour la mise en réseau et la connexion sur l'international des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires de recherche :

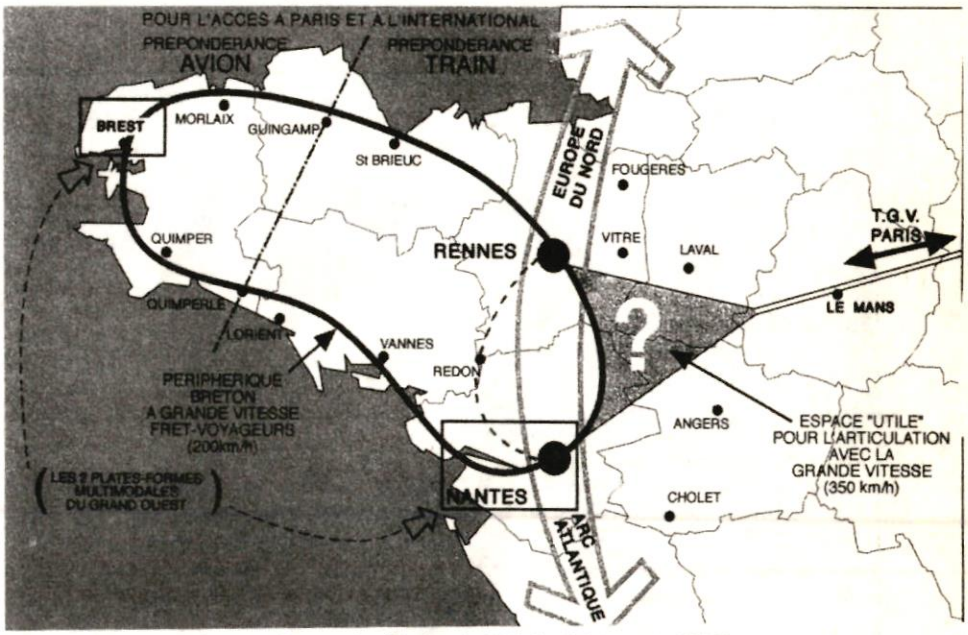
A. – la construction d'un aéroport international entre Rennes et Nantes, assurant des liaisons quotidiennes avec les principales villes d'Europe, plusieurs "hubs" d'Amérique du Nord et, via les aéroports de la péninsule libérique, les capitales d'Amérique latine. Cet équipement peut intéresser les régions suivantes : Bretagne, Basse-Normandie, Mayenne, Anjou, Vendée, Poitou-Charentes et Touraine, soit une aire commerciale d'environ 9 millions d'habitants (le seuil de rentabilité d'un aéroport intercontinental se situe à 8 millions d'habitants). Cet équipement pourrait même attirer une clientèle francilienne grâce au TGV. Parallèlement Brest pourrait développer une activité de fret à l'international.

B. – le branchement sur cet aéroport du réseau TGV. Le choix de prolonger le TGV atlantique selon deux axes, vers Rennes et Nantes, constitue un gaspillage d'argent public et rendra plus difficile l'intermodalité air-fer au bénéfice des régions de l'ouest.

C. – la modernisation du réseau ferroviaire breton, qui ne peut se faire, vu la configuration de celui-ci, que par l'adoption de la technologie du train pendulaire déjà développée, notamment, par les Italiens et les Suédois. Cette technologie, qui rendra le rail plus compétitif que le transport routier, à saturation, sur les moyennes et longues distances, permettra de développer le ferroutage. Elle permettra aussi à tout Breton d'atteindre l'aéroport international armoricain en 1 h 30 maximum.

D. – la mise en réseau des ports bretons, de Nantes à Saint-Malo. Avec le développement des porte-conteneurs géants de la nouvelle génération, les ports de Brest et de Nantes doivent jouer la carte du feedering-cabotage entre les deux "hubs" continentaux que sont Rotterdam (1er port au monde devant Singapour et les ports japonais) et Algesiras.

Cette politique dotera la Bretagne de deux plates-formes multimodales à Brest et à Nantes-Saint-Nazaire, qui se compléteront grâce à l'amélioration des liaisons infrarégionales. Mises en réseau et non plus concurrentes comme elles le sont aujourd'hui, toutes les collectivités de Bretagne et de l'ouest en tireront un bénéfice. Il est temps que les Rennais comprennent qu'il est de leur intérêt de disposer d'un aéroport international à 70 km plutôt qu'à 350 km dans la Beauce, même s'il leur faut reconnaître que les Nantais sont mieux placés qu'eux pour jouer la multimodalité complète mer-air-fer-route.



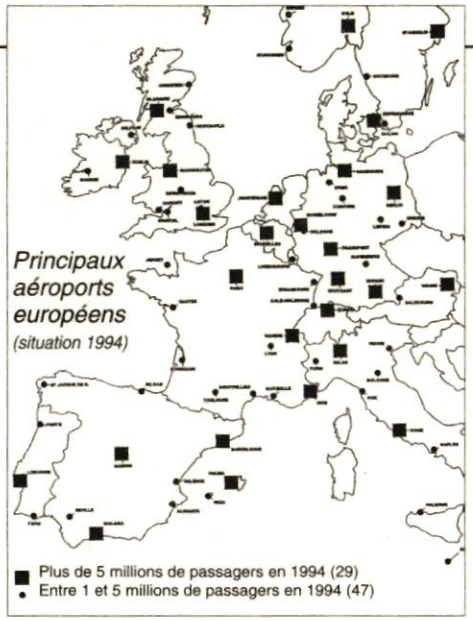
Source : Groupe de réflexion du Finistère "Transports 2015".

La mise en œuvre de cette politique d'infrastructures pour le XXIe siècle est conditionnée à un certain nombre de réformes fiscales et administratives pour lesquelles l'État est appelé à intervenir.

1. – la taxe professionnelle, dont Jacques Chirac – son créateur – vient d'annoncer la réforme depuis l'île de la Réunion, doit être unifiée à l'échelle de l'Ile-de-France pour que cette région, scandaleusement privilégiée par les interventions de l'État (grands travaux, prise en charge des déficits de la RATP, infrastructures routières dites d'inté-

de la Culture, financement à 30 % des pompiers...), assume enfin la responsabilité de ses zones de pauvreté. C'est la seule façon d'empêcher des "rapts" comme celui de l'Américain Motorola qui devait s'installer initialement en Ille-et-Vilaine et qui a finalement choisi un îlot de prospérité francilien. En région la taxe professionnelle doit être unifiée à l'échelle des "pays" (bassins de vie et d'emploi) pour permettre un développement plus équilibré sur l'ensemble du territoire breton.

2. – les crédits ministériels doivent être déconcentrés au niveau des "pays" et répartis entre ceux-ci selon plusieurs critères : population, superficie, potentiel fiscal, émigration des jeunes. De cette façon, et de cette façon seulement, les élus locaux et régionaux cesseront d'être dans la position d'éternels quémandeurs pour devenir des arbitres sous le contrôle permanent des citoyens. Cette révolution psychologique est le point de passage obligé d'une politique visant au développement durable et harmonieux des territoires.



L'urgence est au regroupement de toutes celles et tous ceux qui veulent agir pour le développement économique, social et culturel de la Bretagne, dans une perspective durable, donc en ménageant l'environnement, et dans le cadre d'une coopération interrégionale bien comprise. Plus quer jamais l'identité culturelle bretonne, loin d'être un gadget ou un archaïsme, est le lien collectif qui, seul, peut redonner du sens à la volonté partagée par le plus grand nombre dans la péninsule armoricaine de "vivre, se former et travailler au pays". En Bretagne plus qu'ailleurs, culture et politique, au sens noble du terme, ont partie liée.

C. GUYONVARC'H

(*) Enseignement supérieur et recherche, équipements culturels, infrastructures de communication, organisation sanitaire.

(**) "Économie et statistique" n° 290, février 1996, INSEE.

Quand un syndicaliste tente de suppléer les carences des élus

On reconnaîtra la qualité des rapports que Michel Macé, représentant de la CFDT au Conseil économique et social de Bretagne, a produits depuis 1993 sur les infrastructures de transport en Bretagne à l'horizon 2010. Dans la synthèse de ses travaux, publiée par le CESR en mai 1995, Michel Macé écrit quelques vérités dont on aurait aimé qu'elles fussent reprises par le Conseil régional.

"La logistique est le grand défi que doit relever la Bretagne dans les années qui viennent. La Bretagne ne doit pas cumuler dans ce domaine les handicaps géographiques et l'absence de projets précis".

"Dans le domaine du transport routier, le programme routier régional est à limiter à quelques liaisons seulement : axes Nord-Sud (Roscoff-Morlaix-Lorient et route Triskell, Saint-Brieuc-Vannes et Saint-Brieuc-Lorient), Lannion-Guingamp et liaisons interrégionales Rennes-Angers et Rennes-Le Mont Saint Michel. De manière générale, les économies réalisées par un programme routier régional plus condensé devraient être utilisées, à budget constant, pour faire porter l'effort sur les relations ferroviaires, à privilégier dans leur ensemble pour les années à venir".

"Dans le domaine du transport ferroviaire, la priorité absolue doit porter sur les relations Brest-Rennes et Quimper-Rennes pour respecter l'engagement de voir ces villes reliées en 1 h 30. Aucune solution ne doit être éliminée a priori. Aussi proposons-nous que les études de faisabilité prévues prennent en compte les possibilités du train pendulaire".

"La question du transport combiné (ferroutage) ne peut trouver de solution qu'au niveau européen qui constitue la dimension minimale d'échanges des flux. Une réflexion concernant les types de trafic concernés, les axes à privilégier ainsi que d'autres aspects, est donc à entreprendre sans plus attendre. Cette réflexion est à conduire dans le cadre de l'interrégionalité Grand Ouest et devrait aboutir à la mise en place d'un véritable Plan Logistique Breton".

"La multimodalité dans la Région Bretagne est à organiser autour des deux plates-formes de Brest (mer-rail-route) et de Rennes (rail-route), sans oublier celle de Nantes toute proche et qui est appelée, semble-t-il, à remplir le rôle de plate-forme de regroupement à vocation européenne. Le CESR propose la création d'un fonds régional d'aide à l'équipement en matériel multimodal pour les transporteurs routiers bretons, dont la plupart, compte tenu de leur taille réduite, ne pourront pas accéder à ce type d'équipement coûteux".

"Dans le domaine du transport aérien, le grand ouest français, et donc la Bretagne, se doit de réfléchir rapidement au lieu d'implantation d'un aéroport transeuropéen. Les Pays-de-la-Loire proposent le site de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique). Dans une réflexion de l'interrégion, avec la Basse-Normandie, il faut objectivement donner un avis sur cette proposition ou en formuler une autre (...). Un effort spécifique est à conduire pour faire en sorte que la vocation intercontinentale de l'aéroport de Brest en matière de fret ne demeure pas un slogan".

"S'agissant des ports de commerce, la Bretagne dans son ensemble doit avoir une démarche cohérente et doit se présenter comme une véritable place portuaire multisites (...). Cette démarche est d'abord et avant tout à organiser dans ses principes, avec la volonté de présenter un front commun".

"Dans le domaine des télécommunication, la vocation de la Bretagne est à confirmer et à affirmer encore davantage. Notre région doit s'insérer et devenir tête de pont des autoroutes et des réseaux d'informations (...). Potentiellement, les télécommunications sont un outil de rapprochement entre les utilisateurs, ils sont donc un excellent élément d'aménagement du territoire. Or, il ne faut pas que la Bretagne, du fait de son éloignement géographique, soit pénalisée dans l'accès à ces services à cause d'une tarification dissuasive. Aussi, l'établissement d'une tarification prenant moins en compte la distance au profit, par exemple, de la durée d'utilisation, nous semble indispensable".

Bravo donc à Michel Macé et à la CFDT. Mais quand les réponses politiques correctes aux problèmes qui se posent à la Bretagne viennent d'un syndicat, et que l'instance politique dont ce devrait être la fonction les ignorent pour leur préférer la voie de la soumission, il y a de quoi être inquiet pour notre avenir et celui des générations qui nous suivent.

La mise en réseau des villes,

En 1990, les services de haut niveau représentaient en Bretagne 10 % des services marchands contre 14,8 % en France. D'autre part, le recensement de 1990 montre que l'émigration de jeunes Bretons, la plupart qualifiés, a repris vers l'Ile-de-France. Enfin le fait que la croissance des villes soit due, pour l'essentiel, au développement des activités tertiaires, et que les plus grandes apparaissent comme les plus dynamiques, tout ceci conduit à s'interroger sur le devenir de nos villes et sur une stratégie urbaine pour la Bretagne.

La métropolisation

Les métropoles développent leur puissance économique à partir de deux bases essentielles : un nœud de communications et un nœud de transports rapides.

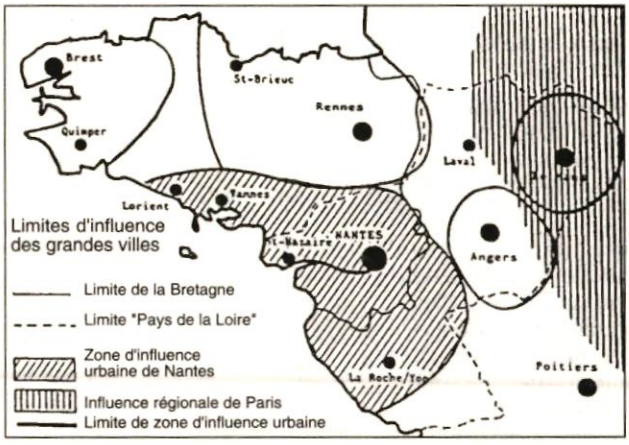
"L'informatique permet la concentration dans les plus grands centres urbains de la plupart des activités de décision et de la plupart des responsabilités" (1). Les sièges sociaux des grandes entreprises et les directions nationales, généralement basés dans les grandes villes, peuvent connaître en temps réel l'activité de leurs établissements ou de leurs directions régionales, et traiter ces données au lieu et place de leurs représentants locaux. La concentration de l'information est un facteur potentiel de concentration de l'emploi qualifié sur les métropoles.

Certes l'informatique permet, en sens inverse, de décentraliser. Grâce aux télécommunications *"la malédiction de la distance tend à s'effacer"* (2) et il faut souligner que l'informatique n'est qu'un outil au service des acteurs économiques. Aussi performant soit-il, il ne dispensera jamais de rencontres face à face, qui se passent de préférence, pour des raisons de gain de temps, dans les métropoles, parce qu'elles disposent de moyens de transports rapides en voie d'interconnexion (aéroport international, réseau autoroutier et TGV ou équivalent). En Europe, seulement une quinzaine de métropoles présenteront aux acteurs économiques un équipement complet, dont trois en France (Paris, Lyon et Lille) (3).

Un réseau urbain sans métropole

Le réseau urbain breton est marqué par la présence de trois agglomérations importantes (Nantes 500.000 h., Rennes 300.000, Brest 200.000) qui dominent six villes moyennes (de 50.000 à 130.000 h.). *"Ce qui caractérise la région, c'est donc l'absence de capitale incontestée"* (4). R. Allain considère que ni Rennes, ni Nantes ne méritent le nom de métropole, tout au plus celui de capitales régionales se définissant par le niveau des services offerts et par une domination administrative.

La carte montre que les zones d'influence de Nantes et de Rennes sont réduites car les deux villes se partagent l'espace breton, en laissant le Finistère au rayonnement des services de Brest. L'influence de Paris s'avance largement sur les Pays de la Loire, dont Nantes ne saurait être jamais qu'une capitale administrative puisque Le Mans est dans l'orbite parisienne et Laval, placée sur l'axe Paris-Rennes, n'a pas de liens économiques forts avec Nantes.



Zones d'influence urbaine dans l'Ouest.
(P.Y. Le Rhun, Bretagne et Grand Ouest, Editions Skol Vreizh, 1988.)

Ces faits ont été longtemps occultés notamment à Nantes où des acteurs économiques et politiques pensaient que leur ville était la métropole de l'Ouest" ou avait vocation à le devenir, et en conséquence ont revendiqué la création d'un Grand-Ouest (au minimum la Bretagne historique plus les marges armoricaines).

Dans ce contexte, la publication par la DATAR des travaux du GIP-Reclus à partir de 1988 a provoqué un choc en montrant que Nantes venait seulement au 11e rang des agglomérations françaises et au 51e rang des agglomérations européennes (avant la réunification allemande) (5).

Vers une nouvelle stratégie urbaine ?

La nouvelle croissance de Paris oblige les responsables des villes bretonnes à agir pour contrer une attraction encore renforcée par le réseau TGV. A partir de 1989 s'esquisse un rapprochement entre Rennes et Nantes, notamment au niveau des CCI, alors que leur rivalité a retardé jusqu'en 1991 la réalisation de la voie rapide qui maintenant les relie. La perspective d'une future métropole bipolaire ne pouvait que susciter les réticences de la Bretagne occidentale, toujours encline à se sentir délaissée. Une pareille stratégie se révélerait comme un facteur de désunion à l'échelle régionale, et donc de faiblesse grave pour une région périphérique.

La seule réponse qui soit acceptable par toutes les villes est leur mise en réseau. Il s'agit d'inventer une coopération interurbaine en faisant travailler ensemble les municipalités, les responsables économiques et culturels, pour dégager des complémentarités, pour éviter des concurrences inutiles et coûteuses. L'objectif de cette organisation est d'offrir à la population, aux entreprises, aux créateurs d'emploi en général, un niveau de services se comparant mieux à ceux de Paris, tout en conservant une qualité de vie supérieure à celle des métropoles (encombrement, pollution, cherté du foncier, problèmes sociaux graves...).

Nous n'avons pas à regretter en effet l'absence de métropole. Dans les enquêtes sur la qualité de vie dans les grandes villes françaises, Nantes et surtout Rennes se classent en tête et leur taille y contribue certainement. Par la coopération interurbaine il s'agit de réduire les handicaps comparatifs d'une dispersion de la population et des activités urbaines sur de multiples sites afin d'obtenir une puissance accrue d'investissement et de négociation vis-à-vis des grandes firmes internationales et des institutions françaises et européennes.

Un exemple pris dans le domaine culturel aidera à comprendre l'intérêt du fonctionnement en réseau. Pour la création d'un spectacle, d'une exposition, la mise en réseau facilite le cofinancement de manifestations de classe internationale, leur rentabilisation par une tournée en Bretagne et si passible

solution pour la Bretagne ?

à l'extérieur. On apporte ainsi un produit de qualité au public breton dans son ensemble tout en valorisant notre capacité créative et, ce qui est loin d'être négligeable, en créant des emplois : la mise en réseau des acteurs culturels favoriserait la croissance du rayonnement culturel de la région. Signalons que déjà des musées travaillent ensemble dans l'association Buhez et montrent la voie à suivre.

Les conditions de la mise en réseau sont de deux ordres

1) L'engagement des responsables politiques et économiques, qui devrait se justifier par la conviction que chaque ville a tout à gagner à une coopération assurant une puissance économique et de négociation avec les grandes firmes et les centres de décision français et européen : tout dossier présenté en commun se défendra mieux à Paris ou Bruxelles.

Il s'agit de ne plus penser uniquement à l'échelle locale. Les rencontres entre les maires des plus grandes villes, et aussi celles entre les maires des villes moyennes, montrent que l'idée de coopération commence à s'imposer. A une autre échelle, Nantes et Saint-Nazaire se rapprochent pour travailler en commun au développement de la Basse-Loire. Tout ceci est révélateur d'un début de changement d'optique de la part des décideurs.

2) La mise en réseau suppose entre les villes un excellent réseau de communications et de transports rapides. La première condition est plutôt bien remplie puisqu'aujourd'hui la Bretagne est une zone expérimentale de techniques d'avant-garde mises au point dans les centres de recherche du CNET, du CCETT de Rennes. On citera en exemples l'autoroute électronique Paris - Rennes - Lannion - Brest ou la création de ZTA (Zones de Télécommunications Avancées sur Saint-Herblain et Rennes-Atalante). Les acteurs des villes bretonnes peuvent donc s'interconnecter et se brancher sur les réseaux mondiaux d'information, ce qui est l'un des deux atouts essentiels des métropoles.

En revanche, beaucoup reste à faire pour relier les villes bretonnes entre elles et leur ensemble au réseau urbain européen par des transports rapides. Le désenclavement interne n'est assuré de façon satisfaisante que par la route et ce grâce au Plan Routier Breton. Pour le rail, il suffit d'observer la liaison Brest-Nantes (deux dessertes par jour et plus de temps que par route) pour comprendre qu'électrifier une voie ferrée sans modifier son très médiocre tracé transforme le TGV en train quelconque ne pouvant guère dépasser 140 km/h. Sur le plan aérien, c'est le néant alors que Brest est à trois heures de route de Nantes.

Le désenclavement externe n'est réalisé, pour le rail et la route, que dans une seule direction Paris ou via Paris. La Route des Estuaires reste inachevée vers le sud comme vers le nord, de même que la route de Lvon (entre Angers et Vierzon). Sur le plan maritime, l'ouverture de l'espace n'est satisfaisante qu'à travers la Manche grâce à l'action de la Brittany Ferries car le trop faible nombre de lignes régulières à partir de Nantes oblige à recourir aux services du Havre, voire d'Anvers. Le trafic des aéroports bretons est limité à 2 millions de passagers/an (contre environ 50 pour Paris) et surtout orienté vers la capitale, secondairement vers les villes françaises. Trop peu de lignes régulières mènent vers des villes européennes. Enfin les tarifs sont trop élevés.

Hôpitaux : mieux vaut être malade à Paris

"Les inégalités entre hôpitaux" d'Élias Coca vient de paraître aux éditions Berger-Levrault. Cet ouvrage de 500 pages, rédigé à partir de données statistiques de l'année 1992, révèle que les 15 hôpitaux d'Ile-de-France sont classés dans les 20 premiers hôpitaux français les mieux dotés en matériel et en médecins. Pour la densité soignante (infirmières et aides-soignantes), le constat est le même.

A l'opposé, tous les hôpitaux de Bretagne ou presque figurent en queue de peloton. Seul celui de Saint-Nazaire (Claude Evin, ex-ministre de la Santé, en fut le député). 7e sur 174, est bien placé. Vannes, 89e, est proche de la moyenne française. Pour les autres c'est la Bérézina : Pontivy, 101e ; Saint-Brieuc, 127e ; Quimper, 142e ; Lannion, 162e ; Quimperlé, 163e ; Lorient, 164e ; Dinan, 174e et bon dernier en France.

La journée d'hospitalisation à Lorient revient à 1.937 F contre 3.200 F à Corbeil-Essonne. Dans ce domaine comme ailleurs, l'égalité républicaine des jacobins n'est qu'un slogan à l'usage des naïfs.

Les ports et les aéroports sont des équipements qu'il faut mettre au service de la région en les faisant fonctionner ensemble pour améliorer leurs prestations. La mise en réseau des ports favorisera des économies d'équipement, le cabotage, la création de nouvelles lignes et sera finalement bénéfique à chacun d'eux. Dans un espace aérien européen complètement ouvert à la concurrence en 1997, il serait possible de croiser, dans une Bretagne remarquablement placée sur la façade atlantique, des lignes nord-sud qui desserviraient à la fois Brest et Nantes, ou Brest et Rennes, sur des itinéraires joignant les Iles Britanniques à l'Espagne ou à l'Italie. Pour son fonctionnement, le système imposera de concentrer le trafic sur deux aéroports principaux, Brest et un site entre Nantes et Rennes (ND des Landes), car il est économiquement impossible de relier au monde extérieur chacune des villes du réseau breton (6).

La mise en réseau des villes est une nécessité stratégique. Ce grand effort d'organisation donnera tous ses effets bénéfiques avec un cadre régional correspondant à ce réseau, en clair un cadre accueillant Nantes, la plus grande ville de Bretagne. Nous disposerions alors d'un efficace réseau de villes encadré par une administration régionale au service d'une vraie région économique et culturelle, c'est-à-dire d'un niveau d'organisation à la hauteur des défis posés par la métropolisation et l'ouverture sur l'Europe.

Références :

(1) P. Claval. Réseaux territoriaux Paradigme, Caen 1988.

(2) M. Phlipponneau. Le modèle industriel breton, PUR, Rennes 1993.

(3) J. Varlet. L'intégration des réseaux de transports rapides en Europe. La Lettre d'Odile, n°9, Avril 1992, GIP Reclus Montpellier.

(4) R. Allain in Géographie et Aménagement de la Bretagne. Editions Skol Vreizh, 1994.

(5) DATAR-GIP Reclus. Les villes européennes, 1988.

(6) Y. Lainé, in Bretagne 2000, Éditions Tud ha Bro, Plabennec 1986.

D'autre part, on trouvera beaucoup d'éléments et notammenl des cartes, dans cet outil essentiel qu'est la Géographie et aménagement de la Bretagne ci-dessus citée.

Pierre-Yves LE RHUN
Géographe, Institut de Géographie et d'Aménagement Régional, Université de Nantes

Plan départemental de traitement des déchets du Morbihan

(Réponse à enquête publique)

Contribution de la fédération du Morbihan de l'U.D.B.)

Un plan départemental non conforme à l'esprit et à la lettre des textes européens

Le plan départemental de traitement des déchets ménagers résulte de la *loi sur les déchets* du 13 juillet 1992 qui vise à augmenter le tri sélectif des déchets et à les valoriser. Cette loi a été motivée par la nécessité de transposer dans le droit français plusieurs directives européennes dont le caractère obligatoire a été confirmé à plusieurs reprises par le Conseil d'Etat (*).

Au niveau de l'Union européenne, la politique de gestion des déchets est inspirée par deux principes majeurs :

– prévention de la production de déchets par l'utilisation accrue de techniques favorables à l'environnement produisant peu de déchets, et la fabrication de produits de consommation ("produits verts") favorables à l'environnement, recyclables,

– promotion du traitement, notamment de la récupération et de la réutilisation de déchets comme matières premières.

Pour le Parlement européen, ***"la meilleure solution offerte pour réduire la production de déchets est l'utilisation limitée des matériaux d'emballages et le recours au recyclage"*** (**).

Depuis l'adoption de la loi française du 13 juillet 1992, l'Union européenne a complété son arsenal législatif en adoptant *la directive européenne 94/62/CEE sur les emballages et les déchets d'emballage* (***) qui fixe aux Etats un objectif d'utilisation des matières par recyclage d'au moins 25 %, en recommandant 45 %, et cela pour l'ensemble des déchets. Comme les précédentes, cette nouvelle directive engage les autorités françaises. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers avec 80 % des déchets destinés à l'incinération à l'horizon 2013 se situe très clairement en dehors des normes européennes. S'il était appliqué en l'état, il pourrait être dénoncé devant la Cour de Justice des Communautés européennes de Luxembourg.

Le plan départemental donne la priorité à l'incinération et par la même occasion enterre toute perspective de développement du tri sélectif et du recyclage

En présentant le plan départemental à la presse le 22 janvier 1996, Monsieur le Préfet déclarait : ***"L'objectif est de ne retenir l'incinération que comme un moyen complémentaire de valorisation"***. C'est le contraire qui est vrai.

Actuellement la valorisation par le recyclage dans le Morbihan ne concerne que 11,3 % des déchets ménagers. Avec un objectif de 20 % à l'horizon 2013, le Morbihan ferait moins bien dans 17 ans que certaines collectivités locales françaises en 1996. Ainsi à Chambéry, grâce à la création d'une entreprise de tri sélectif – Valespace – qui allie insertion professionnelle et développement économique, le taux de recyclage des matériaux atteint 82 %. Or les emballages représentent d'une manière générale la moitié du tonnage des déchets ménagers. Valespace est le fruit d'une alliance entre une société d'insertion locale spécialisée dans l'activité déchetterie, Trialp, et Tiru une filiale d'EDF spécialisée dans l'incinération des ordures ménagères. Preuve est faite qu'une réorientation du traitement d'une part importante des déchets de l'incinération vers le recyclage est toujours possible pour peu que des investissements massifs n'aient pas encore été engagés dans de grosses unités d'incinération.

Or c'est le scénario du pire qui nous est proposé dans le Morbihan. Avec deux grosses unités d'incinération, l'une à Lorient, l'autre à Vannes, qui auraient à traiter chacune au minimum 100.000 tonnes de déchets par an, le volume des investissements obligerait les collectivités à rentabiliser l'outil, donc à négliger le tri sélectif et la valorisation par le recyclage et le compostage. Le principe de concentration des déchets à incinérer sur deux sites seulement s'inscrit dans la même logique de rentabilisation financière des équipements, ses promoteurs comptant sur des économies d'échelle.

Or les inconvénients de la priorité donnée à l'incinération et de la concentration sur deux sites sont totalement absents du plan départemental.

Les inconvénients de la priorité donnée à l'incinération et de la concentration sur deux sites

Le premier inconvénient de l'incinération a trait à la pollution de l'air. Même mis aux normes actuelles, un incinérateur qui traite 100.000 tonnes de déchets par an génère des rejets polluants considérables : 420 t/an de dioxyde de soufre, 70 t/an d'acide chlorhydrique, 42 t/an de poussières, 7 t/an de métaux lourds (plomb, chrome, cuivre, manganèse), 1,4 t/an de nickel et d'arsenic, 0,3 t/an de cadmium et de mercure. De surcroît ces rejets polluants affecteraient deux agglomérations où se concentre la moitié de la population du département, deux agglomérations en bord de mer où le tourisme n'est pas la moindre des activités économiques. Ces rejets risquent également d'ajouter au problème déjà sérieux du traitement des eaux pour la consommation humaine.

Un autre inconvénient majeur tient au mouvement des camions qui découlerait d'une concentration sur deux sites. 100.000 tonnes de déchets à traiter, c'est une moyenne de 400 tonnes par jour, soit une noria de plusieurs dizaines de camions à certaines heures de la journée. Indépendamment du coût énergétique et de l'impact environnemental de ce trafic quotidien, la tranquillité et la sécurité des riverains, en zone urbaine de surcroît, sont en cause. A tous égards un plus grand nombre de sites de traitement est souhaitable, en vertu du principe de proximité. Ce principe a pour avantage de responsabiliser le citoyen-consommateur-producteur de déchets.

Par ailleurs, la priorité donnée à l'incinération, au détriment du tri sélectif et de la valorisation par le recyclage et le compostage, a des effets négatifs sur l'emploi. Selon l'institut indépendant américain Worldwatch Institute, chaque million de tonnes de déchets peut générer 1.600 emplois de recyclage, tandis que l'incinération de la même quantité de déchets ne nécessite que 80 personnes. Avec un quart de million de tonnes de déchets à traiter chaque année dans le Morbihan, l'enjeu est tout de même à hauteur de 400 emplois.

Enfin, et c'est peut-être le plus grave à moyen et long terme, la priorité donnée à l'incinération au travers de grosses unités dont il faudra assurer la rentabilité financière, donc faire fonctionner au maximum de leur capacité, n'encouragera pas l'Etat et les collectivités à mener une politique d'information auprès du public pour réduire la production de déchets. Développer le recyclage des emballages et des déchets d'emballage, c'est bien, réduire la quantité d'emballages – donc les déchets – au strict nécessaire, c'est encore mieux.

Donner la priorité à l'incinération, c'est encourager la fuite en avant sans guère de considération pour les futures générations.

En conclusion la fédération du Morbihan de l'Union Démocratique Bretonne (UDB) se prononce pour le rejet du plan départemental de traitement des déchets ménagers en l'état.

Le responsable fédéral,
Joël GUÉGAN
(1/3/96)

(*) Les directives en question sont les suivantes : *directive sur les nouvelles installations d'incinération des déchets municipaux* (Dir. 89/369/CEE JOCE L 163/32 du 14.6.1989), *directive sur les installations existantes d'incinération des déchets municipaux* (Dir. 89/429/CEE JOCE L 203/50 du 15.7.1989), *directive sur les piles et accumulateurs* (Dir. 91/157/CEE JOCE L 78/38 du 26.3.1991).

(**) **"Le Parlement européen et la politique de l'environnement de l'Union européenne"**, Parlement européen, Direction générale des études, "série Environnement, Santé publique et Protection des consommateurs" W-14, page 33, avril 1995.

(***) *Directive 94/62/CEE sur les emballages et les déchets d'emballages*, JOCE L 365/10 du 31.12.1994.

L'électricité fée ou sorcière ?

Une manifestation à Ploërmel, ce n'est pas si courant

D'habitude, la cité des ducs de Bretagne est plutôt calme mais le samedi 17 février on pouvait compter environ 1.500 personnes et plus de 40 tracteurs qui défilaient dans les rues. Quelle en est la cause ? EDF prévoit de construire une ligne électrique entre Theix et Ploërmel. Pour Morbihan sous très haute tension (MSTHT), l'association qui lutte contre le projet, ce sera le ruban de la honte.

Pourquoi construire une ligne à très haute tension ?

La direction d'EDF estime qu'il y a et qu'il y aura des besoins pour les entreprises et la population du pays de Ploërmel. Suffisamment de besoins pour créer une ligne de 225.000 volts ? De plus, EDF cherche à réorganiser son réseau en supprimant une ligne de 150.000 volts qui alimente pour le moment la région de Ploërmel. EDF n'a pas pour intention d'enterrer la ligne : cela coûterait beaucoup plus cher et il ne serait pas possible techniquement d'avoir une tension de 225.000 volts.

Les réponses de l'association MSTHT

Selon les chiffres de l'INESTENE (Institut d'Evaluation des Stratégies sur l'Energie et l'Environnement en Europe) la consommation a chuté de 8 % à Ploërmel l'année dernière. MSTHT propose d'autres solutions pour adapter le réseau EDF et préparer l'avenir : créer une ligne de 90.000 volts enterrée ou employer celles qui existent déjà comme la ligne qui passe à côté de Questembert et qui est raccordée au réseau de Ploërmel. Il est donc possible d'aller de l'avant en respectant, la santé des gens et le paysage.



C'est bien là le problème, la population sait bien que les lignes à haute tension sont mauvaises pour la santé. L'Académie de Médecine de France reconnaît qu'il est probable que le nombre de leucémies augmente (elle manque de données chiffrées pour se prononcer plus catégoriquement). Les rayonnements magnétiques et électriques sont reconnus comme très mauvais, même par EDF.

C'est pourquoi beaucoup de personnes sont venues à la manifestation de Ploërmel : des agriculteurs inquiets pour leur santé et celle de leur cheptel, des habitants du milieu rural dont la maison serait touchée par la ligne et bien sûr des professionnels du tourisme. Comment attirer des estivants avec des pylônes de 50 mètres de haut ? La vallée de l'Oust et les landes de Lanvaux seraient défigurées à jamais.

Qu'en pensent les élus ?

Les neufs maires dont les communes sont concernées par le projet, depuis Treffléan jusqu'à Guillac (à côté de Ploërmel) ont demandé au préfet du Morbihan d'étudier un contre-projet avec des lignes enterrées de 63.000 volts. Ce sera la troisième étude après celle d'EDF et de l'INESTENE. L'observatoire départemental de l'Environnement, présidé par M. Kergueris, a rendu un avis défavorable pour le projet d'EDF. Le député de la circonscription s'est voulu rassurant : *"Avec Josselin de Rohan nous nous impliquerons pour trouver une solution"*. L'association MSTHT espère que ça ne sera pas qu'un vœu pieu.

Une manifestation pleine de symboles

Les manifestants ont défilé au son de la bombarde et du biniou mais aussi avec beaucoup d'autres instruments. Les participants portaient des pancartes, des pylônes, etc... Parmi les slogans scandés ou écrits, on pouvait retenir : *"Je ne veux pas attraper le cancer" ; "1900 : lampe à huile, 1930 : pylône EDF, 2000 : enfouissement" ; "Notre Bretagne vaut bien les Pyrénées"*. Ce dernier slogan faisait référence à l'abandon d'un projet similaire dans la vallée du Louron. Le maire de Ploërmel, le plus chaud partisan de la ligne aérienne à 225.000 volts fut particulièrement visé. Il fut traité de *"Gran disou, peti feusou"*, etc. Il est soupçonné d'être très favorable à la ligne pour obtenir la taxe professionnelle du poste transformateur (225.000 - 63.000 volts) qui serait créé à Ploërmel en même temps que la ligne.

Les manifestants ont également décidé de se rendre auprès de l'arbre d'or (forêt de Brocéliande) pour y mettre un pylône électrique. L'arbre a été créé pour symboliser le renouveau de la forêt après l'incendie. Ce qui a été fait pour la forêt de Brocéliande peut aussi être fait pour les landes de Lanvaux.



LE DÉCLIN DU TRAVAIL

Le travail, au sens que l'on donnait à ce terme dans la société industrielle, s'épuise. Devenu en un siècle l'unique facteur d'intégration sociale, le travail aujourd'hui se métamorphose, tantôt se dilate, tantôt se rétracte, réduisant toujours sa surface globale. Cette situation, loin d'être passagère, incite à poser, en termes nouveaux, les questions de l'exclusion et de la pauvreté. Inexorablement, les contours de la société postindustrielle semblent se dessiner. Se dotera-t-on des outils capables de les orienter dans le sens du Partage ou laissera-t-on le commerce et la finance modeler seuls une société inégalitaire et exclusive ?

L'ancienne intégration

De la seconde moitié du XIX[e] siècle à la crise que vivent nos sociétés depuis plus de vingt ans, un modèle d'intégration sociale produisant en large part l'identité des individus s'était progressivement mis en place. La question sociale avait fini par s'édifier quasi exclusivement autour du travail, du salariat, du mouvement ouvrier et de la société industrielle. Dans ce modèle dominant, l'identité individuelle – et collective – est, plus ou moins directement, attachée au travail par la production de richesses, l'invention de droits et de protections, et l'insertion des hommes à divers niveaux de participation.

Le cœur de la vie sociale est alors représenté par les rapports sociaux de production. Tout leur est subordonné : l'activité laborieuse évidemment, mais aussi le repos, la retraite et même la pauvreté. C'est parce qu'il a, par son travail, accumulé des droits que le retraité a mérité de s'arrêter. La nécessité de reproduction de la force de travail impose le repos sous des formes diverses. Le système intègre aussi le pauvre qui, soit est exploité en raison de sa mauvaise place dans la hiérarchie productive, soit appartient, en tant que chômeur, à *une armée de réserve* nécessaire à la production.

Ainsi, chacun était identifié par son apport à la marche générale de la société et par son utilité propre. On pouvait bien être exploité, on en appartenait pas moins à l'ensemble par sa modeste mais indispensable contribution. Dans ces conditions, l'exclu était, le plus souvent, celui qui choisissait, délibérément, de rester en marge du fonctionnement *normal* de la société. D'une certaine façon l'exclusion était active elle aussi.

Désintégration

Mais, le modèle a vécu. Le suivant n'est, pour le moment, qu'une esquisse. Dans cet *entre-deux* instable, beaucoup de souffrances et de convulsions marquent en profondeur la société. En peu d'années, la réalité des choses a changé. Pauvreté et exclusion, conséquences de la raréfaction du travail due largement aux métamorphoses du système productif, doivent être redéfinies et regardées autrement.

L'exclusion est devenue la figure emblématique de la crise. Elle n'est pas la pauvreté puisqu'il existe une pauvreté intégrée ; elle est plus que la pauvreté : le stade ultime de la déchéance. D'où vient l'exclusion ? Elle est le résultat de la rencontre de deux processus. D'une part, elle provient du développement du chômage de masse et de la précarité qui peuvent se transformer en incapacité permanente de retour à l'emploi. D'autre part, elle résulte de la plus grande fragilité des formes traditionnelles de la socialisation des personnes – tissus relationnels, liens de solidarité – pouvant conduire à l'isolement social.

Dès lors, être exclu, c'est être en même temps en dehors de l'ordre du travail et en dehors des réseaux de la solidarité concrète. C'est ne plus avoir de place assignée dans la société. Le nombre de gens *en trop* grossit. On ne sait que faire des chômeurs de longue durée ou des jeunes ne parvenant pas à trouver leur premier emploi. De résiduelle quand elle était la simple conséquence d'une inadaptation au progrès, la pauvreté est devenue endémique par la séparation nette entre les exclus dont le nombre augmente et les inclus dont le nombre diminue.

Réintégration ?

Peut-on espérer sortir de cette logique de désintégration sociale ? Sûrement pas si on continue de refuser l'abandon des pratiques et recettes qui prévalaient – et faisaient leur preuve – dans l'ancien modèle productif. La croyance dans la création massive d'emplois consécutive au retour d'une Croissance forte elle-même impulsée par une onde technologique vigoureuse, est une illusion. Cette vision est à la mode. Il s'agit de tout miser sur l'explosion des technologies de la communication et des métiers nouveaux qui s'y associent.

Certes, un marché et des emplois nouveaux vont se développer autour de la production des multimédias. Insuffisamment pourtant pour faire reculer le chômage, bien au contraire, et pour plusieurs raisons. D'abord, cette production est réalisée avec des systèmes largement automatisés nécessitant des emplois en nombre bien trop limité eu égard à l'ampleur du problème à résoudre. Ensuite, l'utilisation des nouveaux outils de communication, plus performants, économise un peu plus encore l'emploi dans les entreprises qui s'en dotent. Enfin, le développement de ces autoroutes de l'information multiplie les possibilités de délocalisation de l'activité subalterne des entreprises des pays développés vers les pays du sud ou de l'est, supprimant par conséquent d'autres nombreux emplois.

Ainsi, le volume de travail ne sera jamais suffisant – et de très loin – pour assurer le plein emploi dans les conditions où celui-ci était défini avant la crise. Même en acceptant de maintenir éternellement à l'écart de l'emploi les exclus totalement disqualifiés, on ne pourra espérer la réintégration qu'avec le partage du travail par réduction individuelle du temps travaillé. L'avenir de la solidarité se situe là et non dans la seule attribution d'un revenu minimum aux plus démunis.

Un tel sens du Partage ne peut se concrétiser que par l'impulsion d'une puissance publique consciente de sa responsabilité dans la recherche de la cohésion et de la Justice sociales. Hélas ! pour le plus grand malheur de nos sociétés, il semble que les gouvernants, petit à petit, abdiquent leur pouvoir pour le plus grand bonheur des nouveaux maîtres du monde, les actionnaires des groupes industriels et financiers, et de tous leurs serviteurs zélés.

Yann FIEVET

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Traou da lenn
- Stourm evit Breizh, stourm evit Demokratelezh

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Pevare rann warn-ugent :

Gouel Sant Padrig,
ur Pardon nevez e Breizh.

– Ale, Maria, eme Erwan ar Sidaner da sakristez Plouarmel, dont a ri disul da ouel Sant Padrig ?

– Gouel Sant Padrig ? Petra eo se ?

– Feiz, ur gouel en enor da Sant Padrig, patron Bro Iwerzhon, "An Irlande", mar Kerez.

– Mâ ! N'anavezan ket hennezh. Sant Padrig a lârez ?

– Ya, Sant Padrig.

– Ha koulskoude, me a anavez ur bern sent : Sant Armel, patron ar barrez, eveljust ha Santez Berc'hed, Sant Weltaz, Sant Tupedu ha neuze dreist-holl Sant Erwan, sant bras ar Vretoned ha Santez Anna, o mamm ha kalz a re all c'hoazh. Met Sant Padrig, n'anavezan ket anezhañ. N'ouvean ket piv eo.

– Neuze eo ret din ober un tamm katekiz dit Maria ha koulskoude n'eo ket ma micher.

Breizhad e oa Sant Padrig. Hervez tud 'zo e oa ganet en Arvorig pe Breizh Vihan, hervez tud all e oa ganet e Breizh Veur. N'eus forzh penaos e oa Breton. Gant Gouezeled e oa bet skrapet d'an oad a c'hwezek vloaz, kaset da Vro Iwerzhon ha gwerzhet evel sklavour. Neuze e voe lakaet da ober war-dro ar moc'h ha deskiñ a reas mat tre ar gouezeleg, yezh kozh Bro Iwer-zhon a zo kar d'ar brezhoneg. Abenn c'hwec'h vloaz e c'hellas kaout hed e c'har hag eñ dieub en dro. Goude bezañ desket e vicher a veleg e Breizh Veur hag e Galia e voe kaset da avielañ an Iwerzhoniz peogwir e ouie o yezh.

Hag abaoe eo brudet tre er bed kristen ha zoken e diavaez. Kalz a dud a zo anvet Padrig pe Batris dre ar bed.

– Te a gaoze evel ul levr Erwan, eme Maria. Gwelet a ran 'out desket. Brezhoneg uhel a zo ganit. Met se ne lâr ket din dre benaos eo deuet gouel Sant Padrig betek amañ.

– Gouzout a rez Maria ez eus abaoe ugent vloaz bennak pe ouzhpenn kalz a za rempredoù etre Breizh ha Bro Iwerzhon. Ur bern kêriou pe parrezioù a Vreizh a zo koublet gant kêrioù pe parrezioù eus du-hont ha klevet am eus lâret e oa ouzhpenn daou c'hant Iwerzhonad o vevañ e departamant Aodoù an Arvor.

– Ya, posupl eo. Amañ 'zo tri dija ! Kañfarded, me lar dit !

– Ac'hanta gante eo deuet ar c'hiz-se hag ar Vretoned a ya da heul peogwir e plij dezhe gouelioù evel-se.

– Ha da bet eur e vo an oferenn ? Eme Maria.

– O ! Ne vo oferenn ebet. Gouel Sant Padrig a zo evel Gouel ar Republik e Bro Frañs, d'ar bevarzek a viz Gouere. Gouel ar Vro an hini eo.

– Hola, 'vat ! Ur Pardon hep oferenn ! Biskoazh kemend-all ! Petra 'vo neuze ?

– Feiz, e parrezioù 'zo e vo ur pred bras. "Irish-Stew" a vez graet eus se e saozneg. Ragout maout giz Bro-Iwerzhon eo ar meuz-se. E parrezioù all e vo ur fest-noz pe un abadenn sonerezh.

– Hag amañ ?

– Amañ, e Plouarmel e vo un abadenn sonerezh gant Paol an Uhel, a anavezez mat hag Hoppy, e gomper. Ha war-lerc'h e vo ur fest-deiz hag ur (c'h) ceilidh, da-lâret-eo dansoù Iwerzhon. Ha tout evit mann.

– Mâ ! Mont a rin da welet.

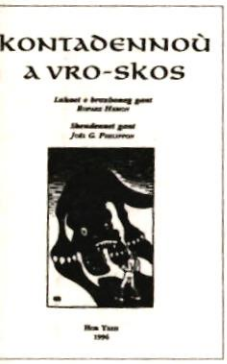


Traou da lenn

Traoù nevez ha traoù kozh. Da skouer eo bet adembannet leor Frañsez ar Moan (1852-1927) *"Ar pevare gourhemenn a Zoue,skwer roet gant eur vamm gristen evid sevel ha diorren mad ar vugale"*. Ur beleg eus Gwinevez. Ur skrid bet moulet war e gannadig-parrez pa oa person e Plourin-Leon, prestik goude ar brezel 14. Hag ar vamm gristen-se o vezañ bet e hini ! Ul levr farsus :

"Ar vistri-skol a glask aliez derhel ar vugale pell ganto war zigarez kaoud ar brevet pa ar Certificat d'Études : na zelaouit ket re an digareziou-ze gand aon da noazoud d'ho pugale evid ober plijadur d'o mistri-skol".

Euruzamant kemmet eo ar Relijion e Breizh, war ar poent-se.



Adembannet ivez levr *"Kontadennoù a Vro-Skos"*, bet lakaet e brezhoneg gant Roparz Hemon, diwar skridoù embannet e 1890 ha 1891. Moulet da gentañ war *Gwalarn* (1935-36) hag adembannet en ul levr e 1944. Dibabet e oa gant R. Hemon skrivañ e *Brezhoneg Eeun* (1047 ger hepken). Ul levr aes da lenn evit ar re a grog gant studi ar brezhoneg. Skeudennet brav eo gant Joël G. Phillipon.

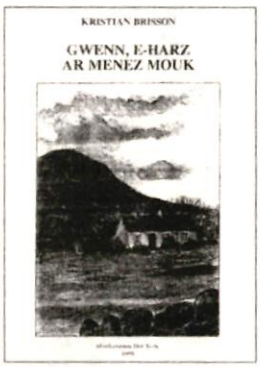
Yann Brekilien a ro deomp ur romant, *"Doue a ziskaras an tour"*. Ur romant tev, ur romant a garantez etre ur Vreizhadez yaouank hag ur priñs hindouat ha gant pouez ar relijionoù, dreist-holl pouez an Iliz katolik. Koulskoude an Hindouad a lavar :

"Komz a ra or hanaouennou-pobl euz an Doue braz n'eus nemetañ, e-unan, evitañ da veza anavezet dindan anoiou diniver".

Hah hi, goude bezañ bet "kenteliet" gant he freur, beleg :

"O ma Doue, n'eo ket se, neketa ? Relijion an Aotrou Krist ? Gastoni... Unan euz ho peleien, Aotrou, e-neus kredet lared kement-se din ! Padal, Ho Polontez eo ma vo an oll dud breudeur an eil re d'ar re all. Tadou an Iliz n'hellont netra a-eneb an dra-ze".

Ul levr gant ur brezhoneg aes da lenn. Ul leor a furnez.



Ar re a blij dezho skridoù Kristian Brisson a adkavo gant plijadur e doare da gontañ en e levr nevez *"Gwen, e-harz ar Menez Mouk"*. Ul levr kevrinus. Evel ma oa bet embannet dija (1985) war tu-gin Skeud :

"Tud o vont da heul o huñvre, o faltazi... Tud o klask un hent, pe marteze a-walc'h, o klask unan bennak d'ober ur pennad hent ganto. Tud o klask komz an eil ouzh egile, en aner peurliesañ".

Ken gwir eo atav. Skeudennaouet mat-tre al levr gant Tudual Huon.

Ul levr evit bloavezh ar Faltazi iwerzhonat !...

Gant al labouer bras, an dastumer kalonek, Mikael Madeg, *"Renabl anoiou ruiou ha plasennou Bro-Leon, Renabl anoiou lehiou Bro-Leon gand o distagadur"*. Ul levrig skañv, daoust d'an titl hir ha leun a bromesaoù. Tu e vije bet d'an oberour gant an danvez dastumet sevel un dra bennak resisoc'h. Taolenn ebet, da skouer. Nag a bikoù-goulenn, koulskoude, aesawalc'h da ziluziañ. Ul labour a bouez, evel just. Pa vo peurlipet.

Glaoda Millour

Moan. *Ar pevare gourhemenn a Zoue.* 118 p. 40 L. Brekilien Yann. *Doue a ziskaras an tour.* 236 p. 70 L. Madeg Mikael. *Renabl anoiou ruiou ha plasennou Bro-Leon.* 75 p. 30 L. An tri levr-se e ti Mesidou, 40 bis, ru ar Republik, 29200 Brest.

Hemon. Roparz. *Kontadennoù a Vro-Skos.* 115 p. 60 L. Brisson Kristian. Gwenn e-harz ar Menez Mouk. 157 p. 80 L. An daou levr-se e ti *Hor Yezh.* 1, Plasenn Charles Peguy, 29260 Lesneven.

Chuchotements dans le vent (bis)

Le mois dernier, nous avions signalé la parution du recueil de Youenn Brusk *"Kuzuligou en avel"* (Haikaiou) en breton et en espéranto. Nous avions écrit : *"Cette partie en espéranto a été réalisée par Frédéric Le Magadure"*. Ceci à la lecture d'une note dans le livre : *"Trugarekaad a ran Frederig ar Magadur, gras da biou, dre e skoazell, eo bet kaset da vad al lodenn esperanteg deuz al leor-mañ"*. Reprise en espéranto : *"... Kies helpo ebligis la realigajon de la esperanta parto de ci tiu libro"I.*

Or, Youenn Brusk nous a fait savoir qu'il avait lui-même rédigé le recueil, breton et espéranto. Il a eu recours à F. Le Magadure seulement pour corriger (*"evid ma difazia hepken"*).

Nos félicitations à Youenn Brusk. Li povas skribi esperanton bonege, ha poezie !

G.M.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

D'ar sul 17 a viz Meurzh e oa leun kouch sal ar gouelioù Plouarmel. Ur bern tud a oa deuet d'an abadenn sonerezh kaset en-dro gant Paol an Uhel hag e fleütoù hag Hoppy gant e vodhran hag e dabouinoù. Bihan ha bras, kozh ha yaouank e seblantent dedennet gant ar muzik-se, souezhus evit kalz anezhe. Goude e voe sonerezh iwerzhonat muioc'h klasel hag ivez muzik breizhat ha dañsoù.

En ostaleri e oa foulet ar servijerien hag ar servijerezed gant o labour. A-vec'h ma erruent da bompañ "korev", bier rous-du Montroulez, a vuzul ma lonke an dud o evaj. Servijet e veze ivez "Irish Coffee" da-lâret-eo kafe iwerzhonat graet gant kafe, koaven ha wiskey, ur wir lip-e-bav.

Un aergelc'h plijus kenañ a oa e-barzh ar sal. Tud sioul deuet da selaou sonerezh, da zaremprediñ mignoned eus an daou du d'ar mor, da evañ ur bannac'h bier pe ouzhpenn, ha da adober ar bed keltiek hag ar bed bras a-hed an abardaevezh hag ul lodenn vat eus an noz.

– Ac'hanta, Maria ! Eme Erwan ar Sidaner, ur bannac'h bier a gemeri ganiñ ?

– O ! Erwan, me eo gwelloc'h din ur bannac'h gwin ruz ! Tud 'zo, hañ ?

– Ya, un toullad mat 'zo.

– Ha seder. N'eus ket liv ar boan spered warne.

– Nann, tamm ebet. Ale, yec'hed mat dit, Maria.

– Yec'hed mat dit ivez, Erwan.

(Da vezañ kendalc'het)

STOURM EVIT BREIZH, STOURM EVIT DEMOKRATELEZH *(heul)*

Gwell bell emaomp eus an emgann sevenadurel war ar poent-se! Rak evit ma gomprennfemp politikerezh Vreizh er maez eus ar strolladoù hengounnel, eo ret mat sellout araok penaos ar strolladoù-se n'eus youl ebet ganto cheñch buhez an dud na savetein ur yezh bennak. O fal dezho eo heuliañ hepken pezh a vez divizet e Paris diwar pep tra. Gwechall gozh e oa ur bedenn e Breizh, a lavare: "ar bedenn evit pehini o chom en e rank" n'eo ket chañchet kalz tra abaoe. Pep hini en e renk hag ar strolladoù hengounnel o randoniñ "Kousk Breizh Izel". A-enep seurt sevenadur gall emañ ar strolladoù breizhek o vezañ m'eo bet lakaet a Vretoned da gousk gantañ. A-enep politikerezh hengounel ar Stad emaomp ivez a dalvez kement ha maro hor bro. Met ken diaes da gomprenn eo seurt embregadenn a dalvez kement ha distrujañ urzh an traoù a ren abaoe bloavezhioù. Diesañ tra da gompren marteze evit kalz Bretoned. Met e gwirionez, estreget ar skolioù Diwan, petra 'zo bet roet deomp evit hor yezh abaoe tregont bloaz? Neuze, kemmañ evit petra? Kemm a vo pe vo roet d'ar Vretoned ar retañ evit hor yezh, pa vo savetaet ar yezh dre skoazell ur stad rannvroel krouet gant an emrenerezh. Rak ar Stad a-vremañ ne fell ket dezhañ ober netra hollbaduz. Ar pezh zo roet deomp war un dro eo adkemeret gantañ goude war un dro all. C'hoarielloù int ken. Gwir eo, diaes da gomprenn ur Stad ken efedus war kement tra ha ne ket e micher war hon kudennoù deomp ni. Met pa n'eus ket ar youl... Diaes da gompren ivez penaoz an emgann demokratel breizhek a stourm a-enep un Demokratelezh!

Aze emañ an dislavar sklaer. Ar pep brasañ eus ar Vretoned n'int ket gouest en amzer bremañ da ziskoulman seurt kudennoù. Rak ma'z eo Bro Frans un Demokratelez, awalc'h e vefe goulenn outi, ha diroueslet an traou war an taol. Siwazh! an dra-se zo bet graet meur a wech dija abaoe ur c'hant vloaz bennak heb disoc'h ebet, pe ken nebeut... Pe, er mod all, ar c'hwec'hkogn n'eo ket un demokratelezh ha ret eo stourm a-enep dezhañ. Setu an dibab evit pep Breizhad o klask un tamm sklerijenn! n'ont ket evit kinnig ur respont war un tu pe war un tu all gant ar brezegenn-man. Met evit pezh a sell ouzhin, p'am eus asantet dont amañ evit toullañ kaoz ganeoc'h, va mennad eo ober un dra bennak evit ar yezh, evit servij ar vro. Serviz ar vro eo neuze, servij war ar memes taol an Demokrateleh. Evidon eo an hevelep emgann. Hag an emgann-se a zo kaset war raok nemet gant ar strolladoù breizhek. Rak ar re all n'int ket a-du gant an hevelep Demokratelezh: gant ar strolladoù hengounnel n'eus tamm raktres ebet evit cheñch ar Stad.

Setu ur goulenn a zeu diouzhtu evit ar Vretoned a-du gant an emsav breizhek. Ma n'omp ket kontantet gant Demokratelezh Bro-C'hall e-giz m'emañ bremañ, peseurt Demokratelezh ac'hoantomp-ni? sevel unan all eo ar respont. Ya ha gant piv? Gant ar Stolladoù hengounel? Met ar re-ze n'int ket a-du evit kemmañ ken don an traoù. A-hend all e vije bet kaset da-benn ganto abaoe bloavezhioù. Awalc'h eo gant lenn o frogrammoù politik. Ger ebet diwar-benn an Demokratelezh nemet evit lavarout pegen brav eo hini Bro-Frans, ha pebezh chañs evidomp bevañ enni! Gwir eo adkempenn un Demokratelezh giz nevez, da lavarout eo, reiñ muioc'h a c'halloud d'ar sitoyaned n'eo ket o fal kentañ. Ar c'hontrol eo zoken, ha kalz eus gwirioù an dud a ya war vihanaat atav. Da skouer gwirioù ar sindikajoù kenkoulz ha gwirioù ar merc'hed ha re an dud deuet eus ar vroioù estren da vevan amañ. Digalonkaet e vez kement a dud o welout dichal hon gwirioù ha surentez al labour. Ha respont start ebet digant ar strolladoù hengounel.

An Demokratelezh mod nevez a rank bezañ adkempennet evit reiñ muioc'h a c'halloud da dud an diazez. En ur gevredigezh gant kement a dud desket, gouest eo an darnvrasañ anezho da brederiañ hag ober drezo o-unan. Hag an ardivink politikel gall a seblant warlerc'hiet war galz a dra e kenver youl galloud tud an diasez. Sonjit'ta, n'omp ket aotreet d'ober netra hep asant ar velestradurezh aman ha du-hont. Ha brec'h ar Stad "demokratel" eo ar vererezh-se. E gwirionez, daou gantved goude Dispac'h Braz 1789, kouezet eo ar Republik en ur stad ne c'helle ket ragwelout. Hizio an deiz, ar Republik n'eo ket gouest ken da gemmañ un dra na blij ket d'ar sitoayened ma ne blij ket d'ar Stad an dra-se. Micher ur Stad a vefe servijañ an dud, met bremañ eo deuet da labourat a-enep tud an diasez! Evit ar re all ne lavaran ket, rak an arch'ant a ro an aotre d'ar re binvidik da dec'hout kuit diouzh levezon ar Stad. Setu ret eo ijinan un eil dispac'h met hep feulster. Er mod all, ne c'hellimp biken mont er-maez eus an enkadenn emaomp sac'het enni. Sur awalc'h kemmoù ha gwelladennoù bihan tre a zo bet graet gant ar strolladoù hengounel. Med morse awalc'h avad evit lakaat ar binvidigezh da zond endro en arboellerezh. Sur o folitikerezh ne oa ket an hini vat. Tu kleiz pe tu dehoù, an hevelep teknikoù gouarnamant a zo bet implijet rak ar pennoù bras a bep tu a zo deuet ermaez eus an hevelep skolioù...gand an hevelep doareoù-ober evit pep hini.

Med kudenn vras an enkadenn n'eo ket en arboellerezh hepken, er gevredigezh eo ivez. Poent eo reiñ d'an dud an diazez binvioù evit ober pezh n'eo ket gouest ober ar pennoù-bras ken pell emaint eus gwir ezhommoù an dud. Spontus ? Ya, met an drase a zo bet graet dija e Breizh.

Dalc'hit sonj e pe stad edo ar beizanted e Breizh e bloavezhioù 60. Rivinet pe tost e oa ar vro. Ha lavaret e veze d'ar re yaouank gant ar pennoù bras (atav ar memes re) ne oa netra d'ober er vro ha ne oa diskoulm ebet evito nemet an divroañ. Alexis Gourvennec hag e vignoned o-deus cheñchet penn d'ar vazh. Ha goude-se eo deuet ar gwir demokratelezh etre daouarn ar gouerien peogwir e voe roet dezho gant ar Stad ar binvioù ret evit adkempenn o micher labourerien-douar. Ha da heul eo deuet "ar model labour douar breizhek" en deus spontet kement an "teknisianed", ken efedus e oa! Ar skouer-se a zo bet ijinet gant tud hon pobl penn-da-benn, hag ar wech kentañ er bed modern, e oa deuet war he lec'h kement-all a binvidigezhioù e Breizh.

Ar pezh a zo c'hoarvezet ur wech-reiñ da dud an diazez ar galloud (pe un tamm) evit cheñch o buhez a rankfe bezañ graet bremañ adarre. Met en un doare ledanoc'h, war dachenn ar gevredigezh a-bezh. Pegoulz hoc'h eus klevet anv eus seurt menozioù e strolladoù hengounel a bep tu? E neblec'h. Anad eo. Er mod all da betra e servijfe ar strolladoù-se ma vefe lakaet ar galloud e daouarn an dud? Er bed-man, emañ ar galloud arboellerel ganto, emañ ivez ar galloud politikel war ar memes tro!

Setu, d'am sonj n'eo ket dav gortoz ur skoazell bennak digant ar strolladoù hengounel. Evito an Demokratelezh n'eo ket da aozañ met da virout dres giz emañ bremañ. Ar mekanik demokratel politikel, hervez ar strolladoù-se a zo un dra sakr. Arabat chench tra ennan! Arabat burutellan ur seurt demokratelezh dister levezonet gant ur Stad impalaerel. Koulskoude evit ar Vretoned n'eus netra sakr er politikerezh ha kement a dra a zo da adkempenn en ardivink politikel. Ur mekanik n'eo ket nemet un dra e servij an dud, an tourter ar Stad. Pa vez drailhet un tamm anezhañ, pe deuc'h, ret eo cheñch an tamm-se pe brenañ un ardivink all nevez flamm, n'eo ket gwir?

Alies e c'houlenner gant kalz a dud peseurt diforc'h a zo etre ar rannvroelerien hag ar vroadelouerien evit ar pezh a sell ouz o menozioù. D'am soñj, eo sklaer awal'ch. Ar re a du gant ar rannvro a fell dezho adkempenn ar mekanig politikel da lavaret eo an demokratelezh c'hall. Honnezh a zo fall ekeñver tachennoù'zo, da skouer kreizennerezh ar Stad ha gwask ar yezhoù bihan. Ma vefe kontantet Breizh war an daou boent-se, nag a dud a vefe laouen! Evit ar vroadelourien avat, disheñvel eo an traoù. Ar re-se o deus ezhomm deus ur mekanik politikel nevez penn-da-benn evit ar vro. Da lavarout eo, er raktres politikel-se, ne vo dislavar ebet etre an dud, an arboellerezh ha framm ar Stad. Met ar raktres-se, ken brav ma eo, a seblant c'hoazh hiziv an deiz, un huñvre. Ouzhpenn-se un Demokratelezh a glotfe ouzh an arboellerezh vreizhek hag ouzh goanag an dud a vefe an diskoulm padus evidomp-ni.

Erru eo bremañ Breizh e koulz un emgann evit kemmañ pe sevel un Demokratelezh all. E-kenver an div skouer ideologiel emañ atav an emsav oc'h ijinañ menozioù nevez evit ar vro. Aze ez eus dija en hor sevenadur keltiek, ur stivell a vuhez. Krouet ganti dija patrom al labour-douar, ha spi am eus e vo krouet er bloavezhioù da zont ur model all, met politikel, evit bodañ an holl Vretoned a fell dezho chench buhez pep hini, amañ.

Loeiz ar Beg

Niverenn 294 "Al Liamm"

Teir danevell a zo kinniget d'al lenner en niverenn Genver-C'hwevrer : Mari-Tereza Galkowik he deus sinet "Beajoù em yaouankiz", eñvorennoù fresk ha buhezek. Hini Jorj Belz "Ar verc'h ag an tu'rall d'ar mor", a gont ur gejadenn dindan ar gorventenn, karantez ha kevrin enni. Kevrinusoc'h ez eo avat santoc'had Franz Kafka, "Ur medisin a-ziwar ar maez", lakaet e brezhoneg gant Thierry Fohanno ha n'eur ket evit meizañ re vat penaos e echu an istor.

Plas a zo d'ar studiadennoù gant skridoù Reun ar C'halan, "Orin ar Simbol" ha "Galvedigezh keltiek Meven Mordiern" : souezhus ha dedennus eo buhez hag oberennoù keneil Frañsez Vallée, anezhañ ivez unan eus "Tadoù ar Yezh". Un dra vat eo reiñ plas d'ar broioù keltiek ha deut-mat eo skrid Goulc'han Kervella, "Galloud ar barzh e Bro-Iwerzhon".

Fromus eo an div varzhoneg er pajennoù kentañ : "Etre Berlin ha Moskov" gant Per Denez, "Teir zakenn wad" gant Herve Seubil-Gernaudour.

An notennoù a zispleg kontoù ar bloaz, skridvarnadenn kelaouennoù ha levrioù hag heklevioù eus ar vuhez sevenadurel e Breizh. Lizhiri al lennerien a leugn pemp pajenn fonnus, pezh a ro c'hoazh un astenn a vuhez d'an niverenn. (Evit Koumanantiñ, skrivañ da Ber ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 Sant-Malo).

Marzhin GROGENNEG

Apprenez le breton
EVIT AR BREZHONEG
12 straed Penn Ar Wern
29450 KOMMANNA
Abonnement 6 numéros : 75 F

Staj brezhoneg komzet er Chapel Nevez

Adalek ar yaou 18/4 da 9 eur betek ar sul 21/4 da 5 eur. Ne vo degemeret nemet ar re o deus ul live bennak e brezhoneg (izel etre uhel).

Lec'h : Kreizenn Klasoù glas, 22160 Ar Chapel Nevez. Priz : 700 ha 850 L. Kenaozet eo ar staj-mañ gant Skol an Henternoz.

Brezhoneg – Staj Daoulamm

Brezhoneg Komzet : etre an 15 a vis ebrel (9 eur) hag an 20 e vis ebrel (10 eur). Chomlec'h an ti : Kreisenn herberc'hiañ, Kerdual, 56470 An Drinded Karnag.

Titouroù : Ar Falz/Skol Vreizh, 20 straed Kersko, 29600 Montroules. Pg/tél. 98.62.17.20.

Kan : etre 9 eur ha 10 eur.

6 strollad labour : (10 eur - 12 eur/15 eur - 17 eur). 1. deraouerion (re vras) ; 2. peusderaouerion (re vras) : 3. tud a oar ar yezh mad awalc'h ; 4. tud a oar ar yezhadur mad tre ; 5. krennarded (12 - 17 bl.) ; 6. bugale (5 - 11 bl.).

Dansoù : etre 17 eur 30 ha 19 eur.

Abadennoù liessort : beilhadegoù, fest-noz, prezegennoù hag all.

Lojet 'vo ar stajidi e Kreisenn herberc'hiañ Kerdual e kamproù gant 4 pe 6 gwele enne (privesioù, lavaboioù strinkadennoù en estaj). Deoc'h da gass ganeoc'h ho linselioù pe ho sac'h kousked.

Pris : Bod ha boued, ha misoù pedagoge adaleg 14 bloazh : 950 lur ; etre 5 ha 13 bloazh : 750 lur. Stummadur dibaoues paeet gant an embregerezh : 3.000 lur.

Ne vo ket degemeret ar vugale dindan 5 bloazh gant ar monitouresed.

Ragpae : 250 lur ewid peb strajiad.

Degemeret e vo an enskrivadurioù beteg ar c'hentañ a vis meurzh, kehid ma vo plass (60 d'ar muiañ). Ar peurrest a vo da vout paet araog an 31 a vis meurzh d'an diwezhantañ ; goude an deiz-se, n'eo ket sur e chomo plassoù libr.

Un dewezh staj : 8-9, Lein/Dijuni ; 9-10, Kan ; 10-12, Kentel ; 12-14, Merenn ; 14-15, divis war Fasioù boutin ; 15-17, Kentel ; 17-19, Koroll ; 19-20, Koan ; 20-22, Ababennoù liessort : filaj pe brezegenn pe c'hoariva pe fest noz.

Staj ur sizhuniad a-bezh e brezhoneg ag an 8/7/96 d'an 12/7/96 e Seglian (56)



Ur sizhuniad penn da benn e Brezhoneg zo kenniget deoc'h ged isili Kafe Bara Amonenn.

Perag 'Ta? Peb unan a oui ema diaes tre d'ar studierion ha... d'ar re'rall... chom e brezhoneg un devezh a-bezh. Neusen e soñjomp ema mall bras krouiñ ur framm bennaked a rahe an tu da gaoseal Brezhoneg ur sizhuniad a-bezh ged tud un tachad ressis .

Aoset Ged Piw ? Ged tud Kafe Bara Amonenn harpet ged brezhonegerion a beb oad ag ar c'hornad.

Penaos 'vo Labouret ?

– studiet e vo testennoù enrollet bar c'hornad.

– studiet e vo kanennoù enrollet bar c'hornad

– moned a rimp da weled savadurioù ha gweledvaoù ar vro Pourlet; ambrouget e vimp ged brezhonegerion a vihannig

– kaoseet e vo bemdeiz ged brezhonegerion ag ar c'hornad : selaouet e vo doc'hte, enrollet 'wid labourad a-ziar o c'haosoù.

– a 9 Eur da 5 Eur d'enderw.

Diwallit : plass zo 'wid 6 den pas oc'hpenn ; 700 Lur ar sizhuniad (peb unan a baeo e verenn).

Anw hag anw Bihan .....

Chomlec'h .....

.....

Da gass ged ur chekenn da Herri Ar Borgn K.B.A.,Gwazh Feuntan Vad, 56160 Seglian.

Pellg : 97 28 02 43 da nos.

AL LIAMM
KELC'HGELAOUEN LENNEGEL DAOUVIZIEK
Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan, 16 Straed ar Forniou Raz, 35400 Saint-Malo

Enseignement du breton et formation

Formation de maîtres bilingues : Il y a urgence

Depuis seulement deux rentrées scolaires, le nombre des élèves qui fréquentent les filières bilingues par immersion profonde (Diwan) ou par immersion partielle (public et privé) a augmenté de 800.

Une simple division par une moyenne globale de 25 enfants par maître montre qu'il a fallu trouver 32 enseignants. Il faut ajouter à ce chiffre celui des départs en retraite, des remplaçants, du suivi en collège, soit environ 40 personnes. Pour faire face, il aurait fallu que les structures ad hoc (IUFM et CFP) "produisent" 20 enseignants par an. On compte sur les doigts d'une seule main les enseignants bilingues qui sont sortis de l'IUFM de Saint-Brieuc (le seul qui forme des enseignants bilingues) durant ces deux ans et aucun des CFP privés (celui de Vannes devant commencer à la rentrée prochaine la formation correspondante à ce qui se fait à Saint-Brieuc pour le public et Diwan).

Seuls quelques stages dans le cadre de la formation continue pour les enseignants en place et connaissant déjà le breton ont eu lieu. Leur "productivité" est cependant limitée, car, une fois formés, ces enseignants, pour des raisons que l'ont peut comprendre, ne sont pas toujours volontaires pour changer de postes. On ne les retrouve donc pas tous sur le terrain.

Il y a des années que les associations (UGB - Associations de parents pour le breton) tirent la sonnette d'alarme. Il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour constater le décalage entre les besoins et les réalités. Dans les années qui viennent ce chiffre de 20 par an ne peut que croître très rapidement. Rien que dans l'enseignement privé" du Morbihan il faudrait une dizaine d'enseignants formés pour répondre aux besoins de la rentrée 96 (ouvertures, remplacements pour départs en formation ou à la retraite...). Dans l'enseignement public du département, trois filières n'ont pu s'ouvrir à la rentrée 95, faute d'enseignants et le suivi au lycée de Lanester attend toujours sa concrétisation.

C'est donc 30 puis 40, puis 50 maîtres par an qui sont indispensables pour assurer le suivi et la progression normale de l'enseignement bilingue en Bretagne dans le primaire puis en secondaire.



Deux premières conclusions s'imposent : Il est urgent de faire concorder la formation et le recrutement avec les besoins prévisibles et, pour trouver du travail, il vaut mieux avoir une licence de breton en poche que n'importe quelle autre.

Comment résoudre le problème ?

En premier lieu, il faut utiliser à fond les moyens existants. Les jeunes bretonnants de naissance ayant l'âge d'enseigner sont en voie de disparition. Ceux qui vont sortir de Diwan ou des filières bilingues du public et du privé n'arriveront pas "sur le marché" avant 5 à 10 ans. Il faut donc que tous les jeunes intéressés utilisent les formations existantes.

A Brest, à l'UBO, il y a un DEUG "bicéphale" (breton/anglais, espagnol, allemand, lettres, histoire-géo) une licence de langue et littérature bretonne, maîtrise, DEA, doctorat. On y note une bonne augmentation du nombre des étudiants en particulier en première année de DEUG et une forte proportion se destine à l'enseignement.

Pour tous renseignement et inscriptions : Tél. 98.31.63.31.

A Vannes, à l'UCOBS - une formation originale est en place depuis la rentrée dernière.

Pour la première fois en Bretagne, les personnes qui se destinent à l'enseignement bilingue (primaire et secondaire) et qui sont titulaires de n'importe quelle licence, peuvent suivre une formation intensive de 600 heures de breton. Après cette formation qui délivre un Diplôme Universitaire, elles peuvent se présenter aux concours du CFP ou de l'IUFM de Saint-Brieuc, où elles poursuivront leur formation en breton, ou encore "maîtres suppléants" dans l'enseignement privé pendant une période donnée, tout en poursuivant leurs études ou en préparant les divers concours cidessus. D'autres personnes de niveau BAC + 2 peuvent aussi y suivre une formation "Langue et Culture" débouchant également sur un DU plus orienté vers les métiers administratifs en langue bretonne. (Administration scolaire, Tourisme, Édition...).

Pour tous renseignements et dossiers d'inscriptions : Tél. 97.46.33.61.

A Rennes, à l'Université de Rennes 2, le "chantier" est ouvert depuis... 1880 ! Un cursus universitaire complet y est suivi par 296 étudiants inscrits en DEUG 1-2-Licence, maîtrise, Diplôme d'Études Celtiques et 3e Cycle. Sur ce chiffre 110 sont en DEUG 1, ce qui est un signe d'espoir pour l'avenir. Cependant, sur une cinquantaine de licences obtenues l'an dernier, 1/3 le sont par des étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle, 1/3 poursuivent leurs études et finalement rares sont ceux qui optent pour l'IUFM, comme pour le CAPES (breton/français, histoire-géo, anglais, mathématique) et donc arrivent dans l'enseignement.

Un projet de "maîtrise enseignement bilingue" a obtenu l'accord du Conseil d'Administration de l'Université et attend celui du Ministère. Cette formation de 416 heures s'adressera à tout étudiant titulaire d'une licence, littéraire, scientifique ou autre. Le nouveau diplôme permettra également, dans le cadre de la formation continue, de re-

Enseignement du breton et formation

cevoir des enseignants en poste. Cette nouvelle formation pourrait voir le jour à la rentrée 96 à Rennes.

Pour tous renseignements et inscriptions : Tél. 99.14.17.04.

L'UGB et les associations de parents demandent de sortir de l'impasse du problème de la formation des maîtres et du recrutement par la mise en place d'un dispositif cohérent de recrutement qui réponde aux besoins réels et prévisibles.

Elles veulent la mise en place de trois concours spécifiques :

– Un concours bilingue de professeurs des écoles.

– Un Capes monovalent de breton.

– Une option "enseignement bilingue breton-français" à chaque CAFEP et CAPES.

– Que la formation, initiale et continue, soit elle aussi améliorée. (Véritable formation disciplinaire bilingue à l'IUFM comme au CFP - stages longs de formation continue).

Elles demandent que ces concours soient annuellement dotés d'un nombre de postes qui réponde aux besoins des trois filières bilingues. **Il s'agit d'adapter la formation aux besoins.**

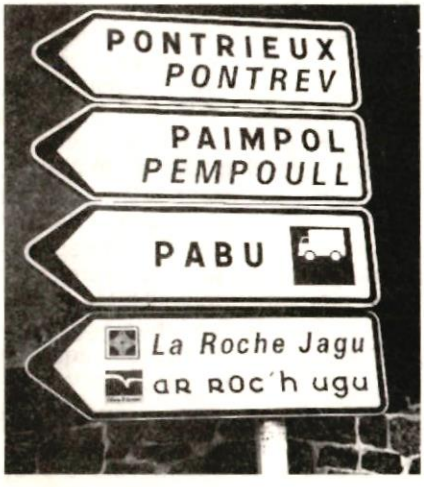
Pour sauver le breton deux choses sont nécessaires : la généralisation de l'enseignement bilingue sous toutes ses formes et la création d'une chaîne de télévision en breton. La première bataille est actuellement bien engagée, mais pour aller plus loin, il est urgent de mobiliser tout notre potentiel militant sur cette question de la plus grande urgence.

Yannig BARON

L'exemple de Pabu

Pabu est situé juste au nord de Gwengamp. La partie sud de cette commune de 3.000 habitants se trouve un peu englobée dans la zone urbanisée de la ville tandis que la partie nord, 3 km plus loin, conserve son caractère rural de gros bourg. La population scolaire se partage entre les deux écoles publiques, l'une dans la zone sud, l'autre au cœur du bourg, sur la place où l'on trouve aussi l'église, la mairie, la salle polyvalente, la bibliothèque et le centre e loisirs.

Cette école du bourg comptait une quarantaine d'élèves au début des années 80, mais ce chiffre baissait régulièrement. La question de la fermeture et du regroupement avec l'école du sud de la commune se posait pour les 20 derniers élèves, quand en 1984 le directeur, Noël Prigent proposa d'y introduire un projet pédagogique comportant l'enseignement du breton pour une heure par semaine. A cette époque, l'enseignement bilingue ne faisait encore qu'une timide apparition dans l'enseignement public.



Dès lors, la tendance s'inverse et au lieu d'une fermeture, une vingtaine d'élèves renforcent les effectifs qui ne cessent alors de croître régulièrement pour atteindre 65 en 1991.

Nouvelle date importante pour l'école. Cette année là, l'équipe pédagogique propose l'enseignement bilingue à parité horaire aux parents de la maternelle. Quinze enfants y sont inscrits et ce nombre grandit d'année en année. Bien sûr l'enseignement bilingue s'installe en primaire, chaque année à un niveau supplémentaire. Ils sont 34 en 1992, 48 en 1993, 63 en 1994 et 75 à la rentrée 95 sur les 80 élèves que compte maintenant l'école.

Il reste en CM2, 5 enfants qui étant en CP en 91 n'avaient pu bénéficier de ce projet pédagogique. Ils quitteront l'école en juin et dès la rentrée 1996, l'école de Pabu sera la seconde de Bretagne à être totalement bilingue. (Il y a aussi celle de Saint Rivoal en Finistère).

Cet exemple de Pabu est fort intéressant. Voici une école rurale qui au lieu de se laisser mourir à fait le choix du dynamisme. Ce qui frappe en arrivant sur la place à midi, c'est de voir les enfants sortir aussi du centre de loisirs, car l'école manque de place. Une école rurale qui manque de place, voilà quelque chose de rare. Aux 40 enfants de la commune, sont venus se joindre 40 autres des communes voisines attirés par le projet. Loin d'être un repoussoir comme certain aimeraient encore le faire croire, le breton attire à Pabu beaucoup d'enfants.

Autour du directeur, Maryse Gautier, Armelle Jouanigot et Solange Bertho forment une équipe que l'on sent convaincue et unie. Le jour de ma visite, il y avait aussi une jeune stagiaire de l'IUFM qui se prépare à suivre le même chemin. Avec ses 4 classes et un taux d'encadrement égal à celui du département des Côtes d'Armor, l'école de Pabu ne relève d'aucun traitement particulier en ce qui concerne les postes. Elle démontre qu'il est possible de développer ce type d'enseignement partout.

L'équipe enseignante souligne qu'il est important que les deux langues aient une parité de statut. Ici, les maths se font en breton. Il n'y a pas les matières dites "fondamentales" qui seraient dans une langue et le reste dans l'autre. Elle insiste aussi sur l'importance de l'information tant en direction des parents de l'école que vers l'extérieur. Beaucoup de parents des environs ne savent pas encore qu'il existe des écoles différentes.

A Pabu, comme dans toute la région, c'est un réel plaisir pour un Morbihannais de voir l'environnement bilingue se développer dans la signalisation routière, communale, touristique. Il faudrait encore entendre plus de breton à la radio, (la France elle-même ne vient-elle pas d'instaurer un quota de 40 % de chanson francophone...) et que nous disposions d'une vraie télévision bretonnante pour que la langue qui revit par les enfants réinvestisse la rue et les lieux publics. Il serait bon aussi que des activités ludiques en breton soient organisées le mercredi pour les jeunes. cours de musique, jeux, activités diverses.

A Pabu, le milieu est-il différent d'autres lieux ? Non. Hélas, peu de jeunes parents sont réellement bretonnants. Une dizaine peut être, dont 5 ou 6 parlent régulièrement avec leurs enfants. L'important est qu'ici, personne ne se pose plus la question d'apprendre ou pas le breton aux enfants. L'école du bourg le fait tout naturellement et les parents t mettent leurs enfants tout aussi naturellement. Ce pourrait être, ce devrait être l'image de l'école du XXI[e] siècle en Bretagne.

Il est important de souligner que cela ne coûte pas un sou de plus. L'école bilingue de Pabu à le même taux d'encadrement que n'importe quelle école monolingue du département. Ce n'est qu'une question de formation des maîtres et de volonté.

Yannig BARON

Brèves des médias

Dorothée

Elle a eu chaud ! TF1 avait déjà envisagé de remplacer le club Dorothée par la retransmission du tirage au sort des bénéficiaires du médicament contre le sida, plus intéressant en termes d'audimat que les braillements de l'équipe d'AB productions.

Les Cinq dernières minutes en Bretagne

Les cinq premières ont suffi. Il y avait l'homosexuel incompris de tous sauf de la brave parisienne, la femme du flic, la Marie-couche-toi-là ouverte à toutes propositions, pas trop fine mais sympa, le politicien local à la botte du tricolore, et les braves gens toujours prêts à rendre service, dans le tutoiement et la plus grande simplicité. Vos gueules, les doryphores !

Lady Di

Elle gardera son titre de princesse. Tant mieux, Paris Match et Voici pourront continuer à faire du fric en vendant de la daube.

Plus de fric pour les langues

Le programme d'apprentissage des langues en primaire est pratiquement arrêté. Plus de fric. Pendant ce temps-là, l'Etat renfloue le Crédit Lyonnais, vous savez, la banque qui vous dit à la télé qu'elle *"vous doit des comptes"*.

Une page de pub

Vue sur les écrans, une pub pour "Always" : "On porte la serviette, mais on la porte pas dans la tête (sic)". Non, c'est pas là qu'on la met. Il faudrait le dire à Irène.

Georges Cadiou est breton !

Georges Cadiou, animateur sportif à R.B.O., nous a gentiment tiré les oreilles – téléphoniquement – parce que nous avons dans "Brèves des médias", accusé les sportifs de R.B.O. d'exclure Nantes de la Bretagne, malgré Ouédec, Gourvennec et tutti quantec.

Le jeune breizhon flingueur qui tient cette rubrique vitaminée nous a affirmé qu'il ne suspectait en aucune façon Georges Cadiou lui-même. Par contre, il maintient ses observations aux jeunes footeux du R.B.O. qui semblent s'en foot.

Mac DUO

A l'ouest, du nouveau

Ça démarre par l'appellation F3 Ouest, ça continue par "plus prêt de chez vous en Haute et Basse Bretagne" avec une carte pour nous montrer que la Haute Bretagne, c'est Rennes et deux ou trois bleds environnants, puis la météo nous annonce "grisaille sur toute la région" avec une carte qui va de Brest à la Vendée, et enfin, on nous présente un encart annonçant que F3 Ouest nous a présenté la météo avec "Produit en Bretagne". C'est très clair. Ça s'appelle de la communication. C'est les infos régionales.

Massacre en Ecosse

Le déséquilibré avait été exclu des Scouts. Le Pen a-t-il été viré des majorettes de la Trinité ?

Aux Armes

Aux States, Clinton se dit favorable à l'installation de puces anti-sexe et violence sur tous les téléviseurs. C'est chouette, pendant que les gosses regardent de bonnes émissions, les américains peuvent astiquer leurs flingues. Un Américain sur trois possède une arme à son domicile, un sur sept dit avoir en permanence une arme chargée, et le lobby des vendeurs de pistolets, mitrailleuses et bazookas fait ce qu'il veut, tandis que le KKK s'amuse en camps de vacances.

Chirac contre l'hégémonie du grand capital

Entre deux lois ultra-libérales, Chirac se rappelle au bon souvenir de son électorat de droite, petits commerçants et paysans, et il nous la joue brave homme étranglé par les banques et les grosses entreprises. A bas le libéralisme, vive l'hypocrisie !

On s'en fout

On n'a pas entendu Pasqua dernièrement.

Bon Zap !
Mac

Un jour avec... de Dannan :

Voilà plus de vingt ans déjà que Frankie Gavin et ses complices du groupe De Dannan, occupent le devant de la scène en Irlande.

A l'occasion de la sortie de son dernier album solo, et à la veille de l'enregistrement d'un nouveau disque de ce groupe-phare de la musique irlandaise, nous sommes allés rencontrer chez lui, Frankie Gavin, le leader-fondateur de De Dannan.



Frankie Gavin.

Le P.B. : ***Quelle est l'origine du non De Dannan ?***

Frankie Gavin : Ce nom provient de la mythologie. Il faut remonter à l'arrivée des premiers Celtes en Irlande. Le nom exact devrait être "Tuatha Dé Danann", c'est-à-dire "La tribu de la déesse Dana". Il s'agit donc d'un peuple plus ou moins légendaire, venu des îles du nord, d'où ils ramenèrent le druidisme, la magie et la poésie, et qui envahit l'Irlande bien avant notre ère. De ce peuple étaient issus tous les Dieux gaëls, censés vivre dans des tertres sacrés, des cairns ou des mégalithes.

Le P.B. : ***Peux-tu nous parler du groupe depuis ses origines jusqu'à sa composition actuelle ?***

F.G. : Nous avons commencé à jouer Alec Finn et moi-même en 1974 dans les "sessions" (soirées folk) d'un petit pub – le Tigh Hugh – à Spideal, petit village du Connemara à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Galway. Un professionnel de Dublin nous ayant remarqués, le groupe s'est constitué avec Alec, Charlie Piggot, Johnny Mc Donagh et moi-même. Puis nous nous sommes adjoints une chanteuse, Dolores Keane.

Au fil des années, nous avons accueilli de nombreux musiciens comme Jacky Daly, Martin O'Connor, Mary Bergin, Joe McKenna, Caroline Lavelle, Aidan Coffey, et des chanteuses, Dolores Keane, Maura O'Connell, Mary Black, Eleanor Shanley... J'espère ne pas en oublier.

Actuellement, il ne reste plus qu'Alec au bouzouki et à la guitare et moi au fiddle et à la flûte, comme musiciens de la formation initiale.

Le groupe comprend en outre Colm Murphy au bodhran, Derek Hickey à l'accordéon et enfin depuis deux ans, nous n'avons plus de chanteuse, mais un chanteur Tommie Fleming, qui est maintenant considéré comme le meilleur chanteur que l'Irlande ait jamais connu.

Le P.B. : ***Vous êtes tous Irlandais, mais d'où venez-vous ?***

F.G. : Non Alec est originaire de Rotheram dans le Yorkshire (GB). Personnellement je suis de Corrandulla à 10 miles au nord de Galway. Colm Murphy vient de Cork, Derek Hickey est né dans la ville natale de Sean O'Riada, Adare, Co Limerick, et enfin Tommie Fleming nous vient de Aclare au sud-ouest de Sligo.

Le P.B. : ***Il ne semble que vous avez souvent changé de musiciens en vingt ans. Une raison à cela ?***

F.G. : En fait les gens aiment beaucoup bouger, changer, se lancer en solo ou aller voir dans d'autres groupes. Ainsi toutes nos chanteuses mènent maintenant leur propre carrière solo. Les multiples changements se sont donc faits naturellement, au fur et à mesure, mais sans clash. Nous avons d'ailleurs conservé d'excellentes relations avec tous les anciens membres de De Dannan.

Et puis il faut dire également que nous avons été parfois "bousillés" par des managers peu scrupuleux.

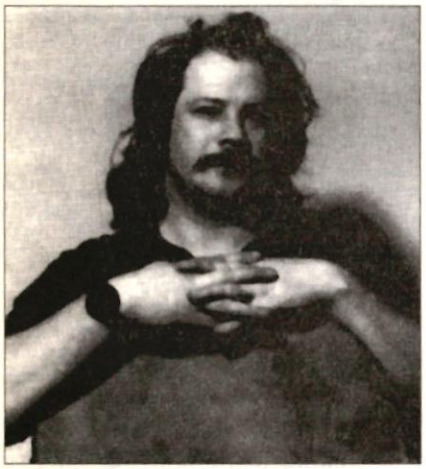
Le P.B. : ***Quel répertoire jouez-vous ? Uniquement traditionnel ou des compositions modernes, voire personnelles ?***

F.G. : De Dannan joue essentiellement de la musique traditionnelle, mais depuis de nombreuses années nous avons essayé d'y introduire, avec succès je crois, des apports modernes, comme des morceaux de Beatles (Let it be, Hey Jude...), de



Alec Finn.

Live from Ireland



Colm O'Murchu.

la musique Klezmer d'origine juive, ou encore des gospels dans "1/2 set in Harlem".

Pour ma part j'aime jouer toutes sortes de musiques, classique, country, rock and roll. J'adore m'essayer à des musiques totalement différentes.

Le P.B. : ***Qu'est-ce qui fait le son si particulier de De Dannan ?***

F.G. : Le son, il est vrai, très reconnaissable du groupe est une habile combinaison entre le jeu brillant mais discret du bouzouki d'Alec Finn, allié au fiddle, au tempo soutenu voire agressif, agrémenté d'ornementations multiples. Et bien sûr à l'adjonction à la mélodie de l'accordéon de Derek, et au bodhran de Colm, qui apporte une rythmique très vive.

Le P.B. : ***Quelle place accordez-vous à la langue gaélique dans votre répertoire ?***

F.G. : Je tiens cet aspect de notre culture en très haute estime ; c'est toute une part de nous-mêmes, et ce qui nous rend uniques parmi les autres nations du monde. Nous avons là une immense richesse, en ce qui concerne la musique, l'art, la langue, les écrivains... pour un si petit pays comme le nôtre.

C'est pourquoi nous essayons d'introduire quelques chansons en gaélique dans nos albums et nos concerts.

Le P.B. : ***Que penses-tu de la musique irlandaise actuellement ?***

F.G. : La musique irlandaise ne s'est jamais aussi bien portée depuis une vingtaine d'années ; témoins les nombreux groupes connus un peu partout dans le monde, et la foule des anonymes.

Dans le même temps, notre musique subit de nombreuses influences, ce qui en soi peut lui être bénéfique. Toutefois, il existe quelques groupes, plus ou moins rocks, qui s'essayent à jouer de la musique traditionnelle, et ils le font de façon "pitoyable". (Je pense en particulier à l'un d'entre eux). Ça j'ai du mal à le supporter.

Le P.B. : ***Vous êtes très souvent en tournées internationales. Pourtant on vous voit peu ou pas du tout par chez nous ?***



Tommie Fleming.

F.G. : Il y a quelques temps nous avions un agent en Bretagne, Eula Prada. Si vous pouvez, demandez-nous en Bretagne, car c'est une région que nous adorons particulièrement.

Le P.B. : ***Parle-moi maintenant un peu de ta trajectoire personnelle et de tes différentes expériences musicales ?***

F.G. : Oui. J'ai joué avec des gens très différents, que ce soit Elvis Costello ou les Waterboys, Arty McGlynn ou encore Stéphane Grapelli.

Actuellement je travaille beaucoup en solo, ou avec un quartet comprenant Steve Cooney à la guitare, Dermot Byrne à l'accordéon (par ailleurs membre de Altan), ainsi que Carl Hession au piano et aux claviers divers. Ce dernier a une grande connaissance de la musique irlandaise, mais il est en même temps un professeur de musique classique très expérimenté.

Ayant eu le grand privilège de jouer avec Stéphane Grapelli, avec qui j'ai enregistré un album en 1993, de même qu'avec Sir Yehudi Menuhin, ou plus récemment avec les Rolling Stones pour leur album "Voodoo Lounge", c'est ce qui fait que ma vie me semble aussi passionnante et complète ; et je pourrais donc mourir de bonheur demain.

Le P.B. : ***Plus sérieusement, parle-nous de tes projets personnels ?***

F.G. : J'ai en ce moment un album avec des Indiens d'Amérique à achever, dont les bénéfices iront à une association caritative basée à Dublin, et qui aide les personnes connaissant la famine partout dans le monde.

Le P.B. : ***Et le groupe ?***

F.G. : De Dannan est en train d'étudier un contrat avec Sony Music International, et nous commençons l'enregistrement d'un nouvel album dans dix jours. C'est tout pour le moment, je le crains.

Propos recueillis par
Philippe COUSIN

Discographie De Dannan : De Dannan (Boot 4018) ; Selected jigs, reels and songs (Shc 79001) ; The mist covered mountain, 1980 (Cefcd 087) ; The star spangled Molly, 1982 (Shcd 79013) ; Song for Ireland, 1983 (Shcd 1130) ; Anthem, 1985 (Daracd 013) ; The best of..., 1986 (Shcd 79047) ; Ballroom, 1987 (Glcd 3040) ; A jacket of batteries, 1988 (Hmcd 48) ; 1/2 Set in Harlem, 1991 (Bkcd 002).

Discographie F. Gavin : Croch suas é, Up and away (Cefcd 103) ; Frankie goes to town (Bkcd 001) ; The best of..., 1995 (Rtecd 187) ; avec Charlie Lennon : The emigrant suite (Cefcd 112) ; avec Paul Brock : Omos do Joe Cooley (Cefcd 115) ; avec Arty McGlynn et Aidan Coffey : Irlande (Ocora C 560021) ; et une vidéo Frankie Gavin Live.

Contact : Frankie Gavin, Ardnasilla, Oughterard, Co. Galway Eire.

Enfin, on sait tout...

La guardia civil et la police espagnoles font (presque) la loi en Bretagne

Notre confrère espagnol *"El Pais"*, quotidien de Madrid, consacre le 10 mars une étude à la situation créée en Bretagne par le gouvernement français par rapport au problème de l'ETA, basque.

Comme dit Riou (Patrick – breton – coordinateur de la lutte contre ETA, dans la police française) : *"Les grands refuges de ETA au pays Basque (français), disparurent vers 84, en partie grâce à l'activité du GAL (tiens, tiens !!), mais surtout en raison des mesures administratives adoptées par le gouvernement français.*

"Ce fut la préfecture de Bayonne qui nous demanda en 94 de chercher des logements pour des citoyens basques" signale Herjean de *"Skoazell Breizh"*, dit *"El Pais"*.

Le Riou, déjà cité, considère que ETA est affaiblie *"mais ils en sont d'autant plus dangereux"*. Une défaite de plus et ETA va gagner la guerre !! En vertu de ce raisonnement tout à fait stalinien.

"El Pais" titre un court historique (un peu douteux) de la Bretagne : *"Une région sans aucune autonomie politique"*, ce qui évidemment est incompréhensible pour un Espagnol.

Mais le plus savoureux (amer) et éloquent de cette étude est juste ici, après : *"Jusqu'alors, selon des sources policières espagnoles, les indépendantistes bretons ne se sont pas donnés à fond (no se han metido hasta el cuello), ils se sont limités à donner asile (aux etarras)"*.

Cependant, les mêmes sources reconnaissent que *"Madrid ne sait pas avec exactitude ce qui se passe en Bretagne"*.

(Donc, ils causent, ils causent...)

Et voici le plus beau !!!

"Plusieurs experts anti ETA prétendent que la police française doit se "défoncer" dans cette région, ou alors qu'elle laisse opérer avec moins de restriction la guardia civil et la police (espagnole).

Il y a comme cela des Perles. Merci.

Pierre FOLGALVEZ

La Fédération de Loire-Atlantique de l'Union Démocratique Bretonne est heureuse de vous annoncer la naissance d'une nouvelle section.

Cette dernière s'appelle **Section "Loire et Gesvres"** et regroupe les adhérents des communes suivantes : La Chapelle-sur-Erdre, Treillières, Vigneux de Bzh, Orvault, Saint-Herblain, Indre, Coueron, La Montage, Saint-Jean-de-Boiseau.

Une boîte postale sera bientôt à votre disposition pour tous contacts, en attendant, celle de Nantes fera le relais.

Union Démocratique Bretonne,
Section Loire et Gesvres,
BP 215,
44007 Nantes Cedex 01

Le Secrétaire

FORUM PERMANENT

36.14 UDB

Victoire pour la filière bilingue

En 1983, ouvraient les trois premières classes bilingues breton-français de l'enseignement public à Rennes, St-Rivoal et Lannion.

Ces classes "expérimentales" au début, n'ont pu se développer que grâce à la combativité des parents. La première année, à Lannion, c'était une dernière année de maternelle. La seconde année, il fallut deux semaines d'action pour obtenir l'ouverture d'une première classe primaire (CP), distincte de la maternelle.

Même problème l'année suivante pour obtenir une classe de CE1 distincte du cours préparatoire.

En 1989, la première génération des enfants "bilingues" de 1983 atteignaient le collège. 3 heures de breton, 3 heures 1/2 d'histoire et géographie et une heure hebdomadaires de musique assuraient un minimum d'enseignement en breton.

En 1992-93, la même génération arrivait à l'année du brevet. Trois semaines avant l'examen, les enfants apprenaient qu'ils n'étaient pas autorisés à composer en breton pour leur épreuve d'histoire et géographie, alors que c'était la langue de l'enseignement. Les élèves choisissaient de composer quand même en breton et obtenaient des notes proches de 0/20 (en fait, 4 ou 5/40 car la carte, qui n'était pas en breton, était notée).

L'année suivante, l'obstacle était levé et les enfants pouvaient composer en breton pour le "brevet national des collèges". La génération pionnière continuait alors à avoir un enseignement de l'histoire-géographie en breton.

Mais, en novembre, la direction des lycées précisait qu'il ne saurait y avoir de bac "particulariste" et que l'histoire et géographie se passeraient en français. Les jeunes bilingues et l'APEEB (association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton) continuaient l'action, soutenus par le député de Lannion et d'autres hommes politiques.

Le 22 mars, à moins de trois mois de l'examen, les jeunes apprenaient enfin de F. Bayrou qu'ils pouvaient passer l'épreuve d'histoire-géographie en breton ! Voilà un obstacle important de levé.

Bravo aux parents, à l'APEEB et aux élèves qui ont su agir ensemble. Une victoire qui ouvre de nouvelles perspectives aux trois filières bilingues (Diwan, publique, privé).

La question à résoudre maintenant est celle de la formation des maîtres des lycées et collèges. Il faut former des maîtres compétents en breton et dans la matière qu'ils enseigneront, pour que la forte progression observée en primaire puisse se prolonger au lycée et au collège.

J.J. MONNIER

Menhirs de Carnac : nouvel épisode...

Le jeudi 22 février, M. et Mme Mary ont été convoqués à la gendarmerie de Carnac pour une enquête judiciaire concernant l'affaire des menhirs de Carnac qui défraie la chronique depuis 1991.

La présidente de l'association "Menhirs libres" et son époux ont été interrogés pendant 2 heures 30 par quatre agents de la police judiciaire de Rennes agissant sur instructions "d'un juge parisien" sans plus de précision...

A la suite de ce long interrogatoire, la délégation s'est transportée à la "Petite Métairie" pour procéder à une perquisition des locaux : ferme, étable, habitation, bureau, etc. Ceci durant 1 heure 30 supplémentaires.

On se souvient que l'archéoscope de Carnac a été l'objet d'une explosion dans la nuit du 8 au 9 novembre 1995, provoquant des dégâts importants, selon la police. Il faut donc chercher d'éventuels coupables.

Il est assez difficile d'imaginer les époux Mary, fabriquant des explosifs entre la traite des vaches, les travaux agricoles et la fabrication de crêpes... Mais, est-ce réellement le but recherché ? Les enquêteurs semblaient s'intéresser bien davantage aux archives de l'association et au courrier des avocats qu'à la découverte de réveils, de bouteilles de gaz ou de dynamite...

Notons que cette perquisition ne répondait que de très loin aux lois du genre : aucun mandat écrit de perquisition, fouille de locaux en dehors de la présence des propriétaires, ce qui est interdit.

Ce nouvel épisode vient "enrichir" le feuilleton "Menhirs de Carnac". Pendant ce temps, l'Etat poursuit ses achats de maisons et de terrains, son projet avance alors que l'enquête publique, elle, plusieurs fois annoncée et plusieurs fois reportée n'a toujours pas eu lieu. Le public concerné n'a toujours pas pu se prononcer contrairement aux règles d'une saine démocratie.

HUMEUR

Y a-t-il justice et justice ?

En octobre, novembre, décembre 1995 et encore après, des Bretons se faisaient interpeller, inculper, arrêter pour délit de droit d'asile vis-à-vis des Basques. Les comités de soutien s'adressaient alors aux élus pour obtenir leur soutien et leurs protestations. Du côté du PS, bien souvent, on admettait de protester sur la forme de ces arrestations du petit matin, non sur le fond. "On fait confiance à la justice de mon pays", telle était la réponse la plus fréquente du côté du parti de la rose.

Mars 1996, changement de cap. Les financements illégaux de partis (souvent avec l'argent public), et en particulier du PS, conduisent à des inculpations ou des condamnations de responsables du parti. Branle-bas général et tollé organisé contre le "jugement inique" qui prive l'ancien trésorier du parti de ses droits civiques, donc de ses mandats électoraux. Devra-t-il "retourner à l'usine" et travailler ?

Alors, on ne fait plus confiance à la justice de son pays. La justice serait-elle bonne pour les Bretons, condamnés en masse lors d'un procès bâclé de cinq jours qui a entraîné bien peu de protestations ? Et mauvaise, lorsque des élus du PS sont condamnés en appel après l'avoir été en tribunal d'instance ?

Pour un pôle universitaire Nantes/Saint-Nazaire fort

La section U.D.B. de Sant-Nazer s'associe aux protestations contre la volonté affichée de l'Université de Nantes de démembrer l'antenne universitaire de Gavy.

Si le Maire de St-Nazaire a souligné que "*l'université était la dernière grande institution qui n'avait pas encore intégré l'idée d'une grande métropole Nantes - Saint-Nazaire*" ; c'est tout simplement qu'elle est un des derniers fiefs d'Olivier Guichard et que ce dernier ne voit pas d'un très bon œil ce rapprochement qui ferait de l'ombre à sa région.

Les responsables universitaires nantais ont déjà à leur actif le blocage de la coopération avec les autres universités bretonnes ainsi que leur refus réitéré depuis près de 30 ans de créer un département de langue bretonne et civilisation celtique.

Dans l'esprit d'une grande métropole, il est important de développer d'une façon significative l'université de Gavy. Ceci ne pourra se faire qu'avec une véritable démocratisation de l'université nantaise enfin débarrassée de l'allégeance au système Guichard. Pour assurer son avenir, il faut également mettre en place une étroite collaboration avec les autres antennes universitaires de Vannes, Lorient et Quimper ; ceci afin de créer un réseau universitaire de proximité en ce qui concerne le sud de la Bretagne.

Communiqué U.D.B.
(section de St-Nazer)



Lettre à *"Le Monde"* (Le Courrier des Lecteurs)

UN HENNEBONTAIS QUI N'A PAS LE POIL TRISTE

Lecteur régulier du *Monde* depuis près de vingt ans, j'ai toujours apprécié la rigueur intellectuelle de ce journal qui lui faisait préférer les analyses fouillées aux préjugés et aux formules-choc. Aussi me permettrez-vous de vous dire ma déception quand, lisant votre journal, je crois tenir entre les mains *Paris Match*...

Natif d'Hennebont, petite ville historique du Morbihan proche de Lorient, j'y ai vécu toute mon enfance et une bonne partie de mon adolescence. Je ne reconnais pas ma ville ni ses habitants dans le portrait caricatural qu'en a fait Véronique Maurus (*Le Monde* du 15 mars 1996) : **"Les faubourgs d'Hennebont sont sinistres : une enfilade de pavillons carrés mal tenus, de toits plats hérissés d'antennes et de jardinets rabougris. Les passants sont grognons, les chiens ont le poil triste. Grandir ici ne doit pas être facile"**. Ainsi donc je venais du tiers-monde et je ne le savais pas...

Véronique Maurus habite-t-elle un îlot de prospérité parisien où tout n'est que calme, luxe et volupté ? Etait-elle de mauvaise humeur ce jour-là ? Son premier contact avec la Bretagne s'est-il mal passé ? J'ignore les raisons de ce tableau uniformément négatif, mais son propos sans nuances laisse percevoir je ne sais quel règlement de compte.

Certes, comme toutes les villes à tradition ouvrière, Hennebont ne s'est jamais tout à fait remise de la fermeture de sa principale industrie – les forges – à la fin des années soixante. Certes le chômage y est plus élevé que la moyenne, mais ni plus ni moins que dans le reste du pays de Lorient qui paie au prix fort la dépendance au secteur militaire que le pouvoir parisien lui a imposée. Hennebont ne cultive pas la sinistrose et s'efforce au contraire de mettre en valeur son patrimoine architectural (les vestiges de ses remparts médiévaux) et naturel (la vallée du Blavet). La cité aux "jardinets rabougris" est classée chaque année parmi les cités les mieux fleuries de Bretagne.

Cet article est d'autant plus – inutilement – blessant qu'il paraît quelques semaines après une critique musicale de Véronique Mortaigne qui, évoquant le public d'un spectacle donné à Paris par le groupe brestois Miossec, avait cru reconnaître dans le comportement éthylique de certains spectateurs la marque indélébile d'un certain atavisme breton. Atavisme breton ou racisme parisien ? J'en suis aujourd'hui à me poser la question.

Comme je ne souhaite pas rester sur cette mauvaise impression, je me tiens à la disposition de Véronique Maurus pour lui faire découvrir une ville et des gens qu'elle n'a manifestement pas eu le temps d'apprendre à connaître.

Christian GUYONVARC'H
natif d'Hennebont
conseiller municipal délégué de Lorient

Errata et précisions

Des erreurs de chiffres et de dates se sont glissées dans le numéro de mars du PB.

Dans l'article intitulé "**Aménagement du territoire : la technocratie parisienne reste au pouvoir**" (pages 4 et 5), il fallait lire que les cantons que l'Etat a classés en "zone de revitalisation rurale" sont ceux qui avaient, au recensement de 1990, une densité démographique inférieure à 31 habitants/km²... et non pas 3, bien sûr. L'Ardèche n'est pas encore le Kalahari.

Dans l'article intitulé **"Une nouvelle loi de décentralisation à l'étude"**, le coût estimatif donné pour la réalisation du projet de périphérique ferroviaire breton était erroné. Ce coût serait non pas de 1 mais de 5 milliards de francs. Ce projet, défendu par le groupe de travail "transport 2015" du Finistère, permettrait de relier en boucle, pour le trafic voyageurs comme pour le fret, toutes les villes grandes et moyennes de Bretagne, de Brest à Nantes, à la vitesse maximale de 240 kmlh en utilisant la technologie du train pendulaire adaptée au réseau ferroviaire existant en Bretagne, contrairement au TGV qui, du fait des courbures du réseau, ne peut rouler à plus de 120 km/h. A titre de comparaison, le prolongement du TGV atlantique jusqu'à Nantes et Rennes (le TGV ne roule à 300 km/h que de Paris à Connéré, près du Mans) devrait coûter 11 milliards de francs, et la construction des voies TGV Rennes-Brest et Rennes-Quimper – présentées comme une "alternative" au train pendulaire – coûterait 25 milliards de francs. Il est bien évident que ni l'Etat ni l'Europe ne voudront investir dans un projet aussi coûteux qui n'intéresse que la péninsule bretonne. C'est pourquoi la technologie du train pendulaire apparaît comme le choix de la raison et de la détermination pour garantir la cohésion interne de la Bretagne quand le TGV mettra Rennes et Nantes à 1 h 30 de Paris.

Dans l'article intitulé **"Lettre à Ouest-France"**, il fallait lire : "Les GAL semblent avoir mis un terme à leurs actions meurtrières en France depuis juillet 1987" et non pas 1995.

UN OUBLI :

L'adresse de Bernard UGUEN : 28 rue des Partisans, 29100 Douarnenez

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

Li Peng à Paris : la honte !!!

Du 11 au 13 avril 1996, un homme qui a du sang sur les mains sera reçu en grande pompe par l'Etat français. Son nom : Li Peng.

Les autorités françaises vont rendre les honneurs au Premier Ministre chinois qui fut, respectivement, l'ordonnateur des massacres de Lhassa, au Tibet, en mars 1989, et de la place Tian'Anmen en juin de la même année.

Li Peng est à la tête d'un pouvoir qui n'hésite pas à réduire en esclavage plusieurs millions d'hommes et de femmes en les envoyant dans des camps de travaux forcés.

Sous l'apparence de l'ouverture économique, qui profite à une minorité, la Chine est, pour beaucoup de ses citoyens, une immense prison où l'on torture et où l'on exécute sommairement. Les libertés syndicales et politiques y sont systématiquement niées et réprimées.

Des régions entières sont victimes de destructions de l'environnement, sources de déplacements massifs et forcés des populations.

Les essais nucléaires se poursuivent au mépris de toutes les conventions internationales.

Le Tibet est opprimé, soumis à une politique d'assimilation brutale et forcée ainsi qu'à la répression antireligieuse, marquée en particulier, par l'enlèvement du jeune Panchen-Lama Gendun Chockyi Nyima.

De tout cela, personne n'est ignorant aux plus hauts postes de responsabilité.

Pourtant :

– En 1994, le Premier Ministre français, M. Balladur maintint sa visite en Chine malgré une série de provocations et d'humiliations politiques dont l'arrestation de Wei Jingsheng, le symbole du mouvement pour la démocratie en Chine ;

– Le ministère de l'Industrie et l'EDF poursuivent la construction des centrales nucléaires en Chine dont les déchets sont rejetés, sans aucunes précautions, au Tibet et dans les provinces voisines ;

– Le ministre des Affaires Étrangères, M. De Charette, lors de son voyage à Pékin, en février dernier, s'est félicité de la "cordialité" des relations entre la France et la Chine pendant qu'on continuait d'arrêter des dissidents ;

– La France a refusé l'asile politique à Mme Shuyun Zhang, ce médecin qui a eu le courage de dénoncer le scandale des orphelinats chinois, transformés en mouroirs.

– A Bangkok, tout récemment, lors du premier sommet Europe-Asie. le Président de la République Française a mis sous le boisseau la question des Droits de l'Homme pour ne pas déplaire à M. Li Peng dont il a chaleureusement serré la main.

La liste des renoncements de la France vis-à-vis de la Chine populaire est à la fois impressionnante et consternante.

Le Comité "Li Peng, on n'oublie pas Tian'Anmen" demande au Président de la République et au Premier Ministre d'annuler la visite officielle de M. Li Peng en France.

Le Cornité "Li Peng, on n'oublie pas Tian'Anmen" s'adresse au Président de la République Française afin qu'il demande aux autorités chinoises la libération immédiate de Wei Jingsheng et de tous les autres prisonniers politiques religieux et syndicaux ainsi que la fin de l'oppression du Tibet, et ce avant d'entamer toute négociation économique. Il engage toutes les démocraties à agir en ce sens.

Le Comité "Li Peng, on n'oublie pas Tian'Anmen" appelle tous ceux qui sont attachés au respect des Droits de l'Homme à exprimer leur indignation, en signant ce texte et en participant aux manifestations qui seront organisées, si les autorités françaises persistent dans leur projet de recevoir M. Li Peng.

Signataires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

à retourner à : Collectif pour les libertés en Chine et au Tibet, 52 rue La Fayette, 75009 Paris. Fax 16-1-42.46.36.76

Espagne : les nationalistes en position d'arbitre après les législatives

Le maintien des régionalistes et nationalistes

Les députés espagnols sont élus à la proportionnelle par province. Comme prévu, le Parti Populaire, issu de l'Alliance Populaire fondée en 1976 par un ancien ministre de Franco, et dirigé par José-Maria Aznar, emporte les élections en obtenant 38,85 % (+ 4 %) et 156 sièges (+ 15). Grâce au charisme de Felipe Gonzalez, et malgré de graves scandales (dont l'affaire du GAL), le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol remonte son handicap et talonne le Parti Populaire avec 37,48 % (-1,3 %) des suffrages et 141 sièges (-18).

Un autre aspect de ce scrutin est la progression de la coalition Izquierda Unida, dirigée par les communistes, parfois associés aux Verts qui obtient 10,58 % (+ 1 %) des suffrages et 21 sièges (+ 3).

Enfin, il faut remarquer le maintien globalement des partis régionalistes ou nationalistes. Ils obtiennent au total 9,89 % des suffrages (- 0,4 %), et 32 sièges (+ 1). Le parti centriste catalan, Convergencia I Unio, de Jordi Pujol, obtient 16 sièges (-1). Le Parti Nationaliste Basque (PNV) de même orientation, conserve ses 5 sièges ; la Coalition Canarienne garde ses 4 sièges. De même le parti basque Herri Batasuna, proche de l'ETA, conserve ses 2 sièges, le parti basque Eusko Alkartasuna, issu d'une scission du PNV, les indépendantistes catalans de l'Esquerra Republicana de Catalunya, les régionalistes de l'Union Valencienne, conservent chacun leur unique siège. L'élément important nouveau est l'entrée à la Chambre des nationalistes galiciens du Bloc National Galicien qui obtiennent deux sièges ; si en 1986, la coalition galicienne avait obtenu un siège, elle n'en a eu aucun aux élections de 1993.

Les résultats chez les peuples d'Espagne

En Catalogne, le PSOE est le premier parti politique avec 19 sièges ; il est majoritaire dans la province de Barcelone avec 13 sièges (+ 1) et dans celle de Tarragone avec 3 sièges (contre 2 à la CIU). La CIU avec 16 sièges (- 1) devance nettement le PP qui en garde 8. La coalition formée par Iniciativa per Catalunya et Els Verds, proche de IU, emporte 2 sièges (- 1) dans la province de Barcelone où l'ERC garde son siège. Les nationalistes de CIU perdent 50.000 voix, peut-être à cause de leur soutien au gouvernement de Felipe Gonzalez ; les indépendantistes de l'ERC en perdent 30.000 ; le Parti Populaire progresse très peu dans la province de Barcelone. Par contre, le PSC-PSOE connaît une nette progression, notamment dans la province de Gérone ; ayant mis l'accent sur le vote utile à gauche, il gagne 200.000 voix, notamment dans les banlieues de Barcelone.

En Galice, le PP avec 14 sièges (- 1), devance nettement le PSOE qui en obtient 9, mais qui en perd un dans les provinces de la Corogne et de Lugo.Le BNG réalise un score jamais atteint en obtenant 14 % des suffrages. Il obtient deux sièges, l'un dans la province de la Corogne aux dépens du PSOE, l'autre dans celle de Pontevedra aux dépens du PP.

Avant de passer à la situation au pays Basque, rappelons les résultats aux Canaries où le PP, en sensible progrès, conserve ses 5 sièges, où le PSOE garde aussi le même nombre de sièges et où la Coalition Canarienne garde ses 4 sièges, ce qui lui permettra de maintenir son groupe parlementaire au Congrès des Députés.

Les résultats en Euskadi

Tout d'abord, dans l'ensemble des quatre provinces basques, la participation est plus faible que dans le reste de l'Espagne, ce qui peut traduire une désaffection à l'égard des institutions espagnoles.

Sur l'ensemble des 24 sièges de députés pour les quatre provinces, les partis abertzale (= patriotes) conservent leurs 8 sièges (5 au PNV, 2 à HB, 1 à EA). C'est la première fois que sont élus en Hegoalde des députés de IU (2 sièges perdus par le PSOE).

Sur l'ensemble des provinces basques, le vote abertzale déjà minoritaire est à nouveau en recul : en 1993, les partis abertzale obtenaient 42,2 % des suffrages, ils en obtiennent 39,1 % cette année. Il n'y a qu'en Guipuzcoa que le vote abertzale est majoritaire avec 52,9 % (56,9 % en 1993) ; il recule également en Biscaye (de 48,9 % à 46 %) et en Navarre (de 16,3 % à 12,8 %). Par contre, il progresse en Alava (de 32,3 % à 33,2 %).

Pour l'ensemble de l'Hegoalde, le PSOE est la première force politique en voix. Elle l'est également en Guipuzcoa, mais est par contre devancée par le PNV en Biscaye et par le Parti Populaire en Alava et par l'Union Populaire Navarraise-PP en Navarre.

Pour l'ensemble de l'Hegoalde, le PNV reste de loin la première force politique abertzale, suivie par HB et EA. Il en va de même en Alava, en Biscaye et en Guipuscoa, mais dans cette dernière province, le PNV ravit la première place à HB. En Navarre, c'est au contraire Herri Batasuna qui garde de loin la première place devant Eusko Alkartasuna, le PNV venant très loin derrière en troisième place.

Herri Batasuna perd près de 26.000 voix par rapport à 1993 et Eusko Alkartasuna près de 14.000, alors que le Parti National Basque en gagne 26.000. L'Initiative Citoyenne Basque, créée par l'ancien maire de Bilbao, dissident du PNV, obtient en Biscaye moins de 12.000 voix. En fait, le vote utile basque a profité au PNV.

Les nationalistes en position d'arbitre

La progression du Parti Populaire est indéniable. Il est majoritaire dans 34 provinces sur 52, il contrôle 10 des 17 autonomies et 40 des 52 capitales de province.

Mais le Parti Populaire, malgré sa victoire, est loin de la majorité absolue au Congrès des Députés, qui est de 176 sièges sur 300 ; il lui manque 20 voix pour y arriver. S'il peut compter sur le soutien de la coalition canarienne (4 sièges) et de l'Union Valencienne (1 siège) cela ne fait que 161 voix. Il a besoin du soutien des Catalans de la CIU pour arriver à 177 voix et de celui des Basques du PNV pour arriver à une majorité plus sûre de 182 voix. Mais les nationalistes basques et Catalans sont très critiques à l'égard du PP et ont été l'objet d'insultes de la part d'Aznar pendant la campagne électorale. Ce qui a fait qu'au soir du 3 mars, les partisans de la CIU clamaient : *"Aznar tremble, la Catalogne ne pardonne pas"*.

Aznar est amené à devoir collaborer avec les Catalans, même si Jordi Pujol n'est pas pressé, même si la droite néo-fasciste et populiste y est hostile. Il sait que s'il n'y a pas d'entente, il court le risque de nouvelles élections. Déjà le 10 mars, il y a eu cependant un premier accord, un membre de la CIU présidera le Sénat, et quelqu'un du PP présidera le Parlement ; la CIU et le PNV figurent déjà au bureau du Congrès des députés. Pujol, après avoir été insulté par le journal conservateur ABC est aujourd'hui considéré par celui-ci comme un combattant de la liberté contre le franquisme.

Dès le 7 mars, les représentants du PNV et du PP se sont rencontrés. Ils ont posé les bases de la négociation : stratégie de "pacification" (avec poursuite de la réinsertion des membres de l'ETA et des remises de peine), développement du statut d'autonomie, transfert de la sécurité sociale, solutions aux problèmes de la jeunesse, accord pour cinq ans sur la collecte fiscale ; le projet de privatisation des chaînes de télévision des communautés autonomes (TV3 et Euskal Telebista) sera abandonné. Le PP, en position de faiblesse, pourrait aller plus loin que les concessions qu'a dû faire le PSOE dans la législature précédente et l'on pourrait déboucher sur une Espagne confédérale ou fédérale.

La décision est en train de se jouer ces jours-ci. Les nouveaux Cortès (Congrès des Députés et Sénat) seront constitués le 27 mars. L'investiture du nouveau Président du Conseil doit intervenir le 3 avril, sinon entre le 9 et le 11. Si après deux tours, personne n'obtient la majorité absolue, il y aura dissolution et nouvelles élections. L'on en est pas encore là cependant. En tout cas, les nationalistes catalans et basques tiennent le bon bout comme ils ne l'ont jamais tenu.

Y.J.

(Sources : *"El Pais"*, *"Enbata"*).

L'Afrique du Sud reconnaît la République Sahraoule et la France accueille Hassan II en grande pompe (...à fric !)

Colonie espagnole jusqu'en 1975, le Sahara occidental est en lutte pour son indépendance contre le régime marocain qui revendique ce territoire. La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) siège à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) depuis 1984, cette entrée ayant suscité le retrait du Maroc. Un référendum d'autodétermination est attendu depuis 1992 sous supervision de l'ONU, mais le régime marocain y fait obstacle en voulant adjoindre au corps électoral des populations établies au Maroc. En annonçant qu'elle établirait prochainement des relations diplomatiques avec la RASD, l'Afrique du Sud vient d'apporter un soutien important à la cause du peuple sahraoui. L'Afrique du Sud de Mandela, qui brigue un poste de membre permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, se pose comme la principale puissance d'Afrique et le promoteur des Droits de l'Homme sur ce continent. Cette ambition l'avait déjà conduite à condamner le Nigéria après l'exécution, en novembre 1995, de neuf loaders de la minorité Ogoni, et à dénoncer les essais nucléaires de la France.

La France, pour sa part, s'apprête à accueillir en grande pompe "notre ami le roi". Philippe Séguin, habitué du palais-palace de la Mamounia, tient tout particulièrement à lui offrir la tribune de l'Assemblée Nationale. Il est vrai que le despote chérifien s'est fait une spécialité, comme le dictateur gabonais Bongo, dans le "parrainage" généreux de certains politiciens français – de Claude Cheysson à Giscard – très dévoués à sa personne.

France-Turquie, l'internationale jacobine

La commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale a confié au député RPR Michel Habig la préparation d'un rapport d'information sur les données du problème kurde en Turquie, rendu public en février.

Dans le troisième chapitre du rapport intitulé *"pour une solution politique de la question kurde"*, le rapporteur se propose d'examiner les perspectives possibles d'évolution du problème kurde tout en se défendant d'avoir l'intention de *"dire"* ce que doit être *"la"* solution à la question kurde. La première possibilité est *"une démocratisation complète du régime turc"* et le rapporteur ne cache pas sa préférence pour cette solution et dit sa conviction que *"la solution de la question kurde passe d'abord par la démocratisation totale du régime politique turc"*. L'autre voie possible c'est *"la décentralisation du système politique et administratif"*, ce qui consiste à accorder des droits collectifs aux Kurdes : une sorte d'autonomie ou de fédéralisme.

D'après Michel Habig, la réorganisation de l'État turc sur une base fédérale est proposée par beaucoup de défenseurs de la cause kurde. Mais en bon jacobin du cru, le rapporteur trouve cette approche ni réaliste ni appropriée, car, selon lui, *"la Turquie moderne s'est construite autour d'une conception juridique de la citoyenneté et non ethnique. Cette conception est d'ailleurs proche de la nôtre* (sic)... *Octroyer le statut de minorité (aux Kurdes) constituerait une véritable régression* (re-sic)".

Michel Habig nous permettra de penser que les "régressifs" sont plutôt ceux qui acceptent de vendre des armes à un régime qui s'est rendu coupable en 1995, d'après l'association turque des Droits de l'Homme, de 122 exécutions extrajudiciaires, pour employer un euphémisme cher aux fonctionnaires internationaux, autrement dit des assassinats prémédités.

(D'après le bulletin hebdomadaire du Comité international pour la libération des députés kurdes emprisonnés en Turquie – diffusé par fax. 106 rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. 16-1-45.23.11.72.)

Kurdes de Turquie : la mauvaise conscience du Parlement européen

Le 16 janvier, soit un mois après qu'il eût voté en faveur du traité d'union douanière avec la Turquie (cf. *le Peuple Breton* de janvier 1996), le Parlement européen a reçu Mehdi Zana en séance solennelle pour lui remettre le Prix Sakharov des droits de l'homme attribué à sa femme, Leyla, actuellement détenue dans les prisons d'Ankara. Mehdi Zana, ancien maire de Diyarbakir, a passé lui-même quinze ans dans les geôles turques pour délit d'opinion. Sa dernière condamnation à 4 ans de prison lui a été infligée en raison d'un discours prononcé devant une commission du Parlement européen à l'invitation de Max Simeoni. Il n'a été libéré que le 25 décembre dernier.

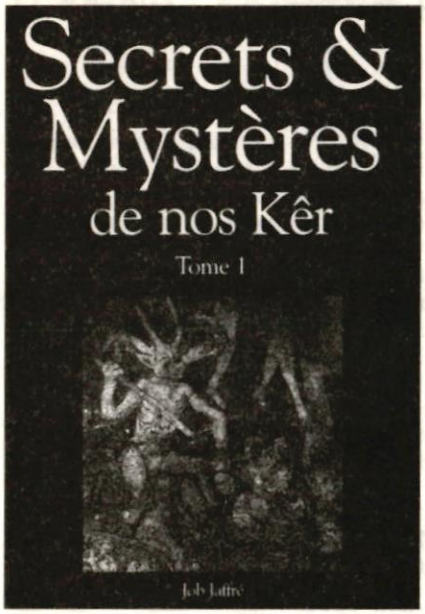
Mehdi Zana a pu lire devant l'assemblée un message de sa femme en kurde. Danielle Mitterrand qui l'accompagnait en tant que présidente du Comité international pour la libération des députés kurdes emprisonnés en Turquie (CILDEKT) (1), n'a pas manié la langue de bois, déplorant en termes vifs le vote des parlementaires européens sur l'union douanière.

Depuis le vote du 13 décembre à Strasbourg, la répression en Turquie n'a pas connu de trêve. Le sociologue Ismail Besikci, déjà condamné à 200 ans de prison pour ses écrits, s'est vu infliger une peine supplémentaire de 5 ans *"pour avoir critiqué une opération de l'armée dans le sud-est"* (comprenez le Kurdistan de Turquie). Plus grave, un journaliste turc du quotidien *Evrensel*, qui enquêtait sur la mort de cinq détenus lors de l'intervention de la police pour réprimer une mutinerie, a été arrêté par la police et traîné vers une salle de sports où il a été battu à mort. En 1995, 184 personnes ont "disparu" durant leur garde à vue dans les locaux de la police. Dans un arrêt (n° 1995/9314) rendu public le 19 janvier, la Cour de cassation turque considère comme *"légitime"* l'usage de la torture par la police *"pour faire avouer aux coupables leurs crimes"*.

C'était une journée ordinaire en Turquie... 16e Etat membre du marché européen. Que penser de nos Etats qui ouvrent leurs frontières à pareil arbitraire sinon que la démocratie, toute relative, y est bien fragile.

(1) CILDEKT – 106, rue La Fayette – 75010 Paris. Tél. 16.1.45.23.11.72, fax 16.1.47.70.99.04.

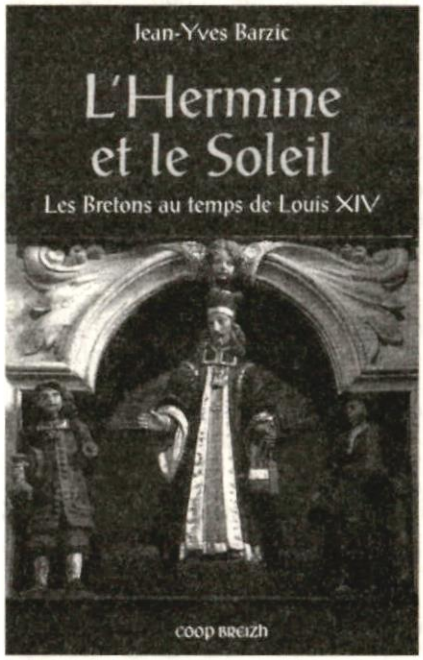
● Secrets et mystères de nos Kêr



"Dalc'homp sonj" vient d'éditer un ouvrage sur les noms de lieux et de communes du Morbihan, œuvre de Job Jaffré (1906-86), journaliste cultivé, bon connaisseur de la Bretagne et des cartulaires.

Le travail se présente sous la forme de paragraphes d'une page environ, consacrés à une commune ou à un groupe de communes, à un document précis : sur un village de Cléguer au XII[e] siècle, Saint Alarin à Guiscriff, un menhir d'Ambon en 1266, etc. C'est anecdotique. Cette partie est suivie d'un dictionnaire alphabétique des communes du Morbihan, avec explications toponymiques et évolution du nom communal dans le temps. Les variantes de langue bretonne sont bien sûr indiquées. Ce livre de 324 pages est suivi d'un autre, qui correspond à la deuxième partie du dictionnaire des communes (138 F le volume - Diffusion Breizh).

● L'hermine et le soleil



Un fort volume de 508 pages, écrit par le journaliste et historien Jean-Yves Barzic, nous présente la vie des Bretons à l'époque de Louis XIV. Bien sûr, le sujet a déjà été traité et bien traité : **La Bretagne-province** (1532-1789) de Skol Vreizh, **L'âge d'or de la Bretagne** (1532-1675) d'Alain Croix, chez Ouest-France. Mais l'ouvrage de Coop Breizh a le mérite d'apporter d'utiles compléments sur les mécanismes de l'échange, sur le marchand et l'État et sur certains aspects sociaux, puisés dans des travaux d'archives personnels. Malheureusement, beaucoup de travaux, récents ou non, ne sont ni utilisés ni cités, comme ceux de Jean Gallet sur la seigneurie ou de Jean Tanguy sur le commerce des toiles. Cependant, la documentation personnelle de l'auteur est importante. Le style est vivant, les anecdotes fourmillent (200 F).

● Restaurer, entretenir les bateaux en bois

Toutes les techniques de réparation, restauration et entretien de bateaux en bois classiques à franc-bord ou à clins : bois moulé, petites lattes, contre-plaqué, des yachts aux voiliers traditionnels en passant par les canots et les dériveurs.

Cet ouvrage fait le point sur les savoirs indispensables au marin amoureux du patrimoine maritime. A quelques encablures de Brest 96... ça peut encore servir.

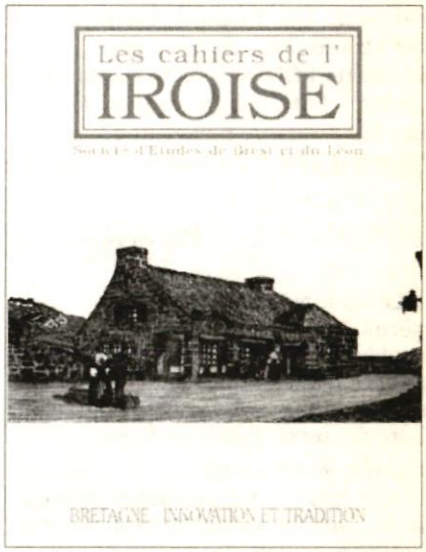
Ce livre apporte surtout les connaissances nécessaires pour choisir, expertiser, restaurer et entretenir les bateaux en bois. Un bon guide pratique, luxueux mais richement illustré et accompagné d'un répertoire judicieux d'adresses de 235 professionnels de la restauration.

"Restaurer, entretenir les bateaux en bois", éditions Le Chasse-Marée/Ar Men, 350 pages, 390 F.

● Bretagne, innovation et tradition

Le numéro de janvier des Cahiers de l'Iroise est consacré à ce thème.

Louis Chauris consacre un article à Victor Fenoux, l'ingénieur vannetais qui a conçu et réalisé le viaduc de Morlaix.



André Kervella défriche les origines de la franc-maçonnerie brestoise, vers 1745, c'est-à-dire très tôt.

Annie Henwood évoque l'hommage de Brest au poète Hippolyte Violeau (1818-1892).

Christiane Douyère-Demeulenaere évoque, elle, les années brestoises du révolutionnaire Paul Robin (1837-1912).

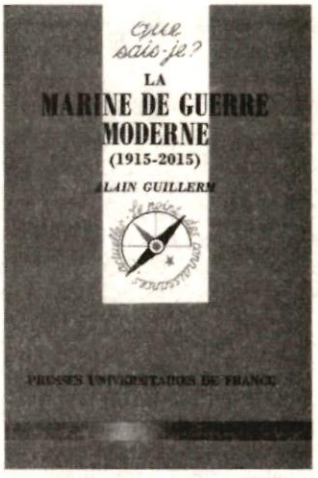
Jean-Claude Vigato s'attarde sur "Murs et toits pour les pays de Bretagne", livre important de Charles Letrosne (1868-1939), paru en 1923 et qui deviendra la bible du régionalisme architectural, avec de nombreux dessins.

Marielle et Jean-Didier Giraud nous parlent d'une correspondance d'Emile Masson à Kropotkine, l'anarchiste, personnage mis en scène dans une nouvelle du philosophe pontivien. La guerre 1914 les séparera, le pacifisme de Masson s'accommodant mal du militarisme anti-prussien de Kropotkine.

J.J. Prado s'attarde enfin sur un commissaire de la Marine, défenseur des pêcheurs d'Islande.

Il y a encore d'autres articles dans cette riche livraison *(50 F. Rue des Archives, 29200 Brest).*

● La marine de guerre moderne (1915-2015)



Alain Guillerm nous offre un second "Que sais-je", le premier ayant trait à 'La Marine dans l'Antiquité". Le premier chapitre nous conduit de 1916 (bataille du Jutland) au traité de Washington (1922), qui fixe des quotas pour les différentes flottes.

Un second chapitre traite de la seconde guerre mondiale, avec le triomphe du porte-avions et la fin du cuirassé.

On assiste ensuite à la compétition URSS/Etats-Unis au temps de la guerre froide et après. Un chapitre est consacré à l'US Navy, notamment depuis le plan Reagan. Puis c'est au tour de la marine russe (VMF), surtout celle d'aujourd'hui, de la France et du Royaume-Unis enfin. Le Japon et les deux Chines achèvent le panorama analytique.

On trouvera aussi des éléments sur "la splendide marine suédoise", sur l'Italie, l'Espagne, l'Ukraine, sur la montée du Pacifique et de l'Océan Indien enfin. Huit pages permettent aussi à l'auteur de nous présenter les navires du futur. Intéressant !

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN
LENNEGEL
DAOUVIZIEK

Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan,
16 Straed ar Forniou Raz,
35400 Saint-Malo

● Brezhoneg... buan hag aes... en allemand !

Gérard Cornillet nous a déjà présenté un dictionnaire breton-allemand : *Geriadur Brezhoneg-Alamaneg. Bretonisch-Deutsches Wörterbuch.* Il nous offre aujourd'hui une présentation du manuel bien connu de Per Denez, *"Brezhoneg... buan hag aes"*, en version allemande, pour germanophones, ce qui suppose au-delà d'une traduction, des modifications dans la présentation de la grammaire. Du joli travail. Un cadeau à faire dans le cadre des jumelages à vos amis germanophones.

Un deuxième dictionnaire, cette fois, dans le sens allemand-breton est en préparation.

G.M.

Dr Per Denez. Brezhoneg... buan hag aes. Bretonisch... schnell und mühelos. 258 p. 120 F.

G. Cornillet. Geriadur Brezhoneg-Alamaneg. 26 442 p. 14, 8 x 21. 140 F.

● "Ecrire ou les aventures d'un sycophante", d'Alain Besson

A Nantes, on écrit ! Beaucoup de "petits éditeurs (!)" font actuellement paraître des livres dans la région nantaise, région qui est souvent le cadre même de l'histoire qui est contée.

Alain Besson, journaliste à Nantes, ne faillit pas à cette tradition : difficile, en effet, de vivre et de travailler chaque jour à quelques encablures de la Loire et du port, des quartiers historiques de la Cité-des-Ducs, et d'y échapper au moment de passer à l'acte... d'écriture !

... Et d'écriture, il en est question tout au long de ce livre dans lequel les difficultés, voire la souffrance, d'un écrivain fictif se confondent avec l'imaginaire de l'écrivain réel.

En fait, il s'agit d'un livre à deux histoires : celle d'un personnage, journaliste au bord du troisième âge, tente de narrer sans y parvenir pleinement, et celle que le journaliste nantais veut nous raconter à sa manière, nous faisant plonger dans l'univers étouffant de la presse provinciale, avec ses mœurs, ses combines, ses calculs, ses hypocrites et ses naïfs, ses relations avec le pouvoir et ses enjeux.

Ce livre, un peu déroutant dans sa construction, est, par contre, intéressant pour plusieurs raisons, parmi lesquelles, deux raisons très fortes pour les Nantais : l'omniprésence de la ville et l'importance du fleuve ; ce livre est donc à la fois nantais et ligérien. D'ailleurs, peut-on séparer l'une de l'autre ? Que serait la ville sans son histoire entièrement façonnée par l'eau, le port, l'estuaire ouvert à toutes les aventures d'un côté, la voie de communication très rurale de l'autre. Pont et long cours d'eau qui traverse des bocages et des vignobles venus du fond des âges, trait d'union entre toutes leurs communes, petites et grandes.

Alain Besson se sert de Nantes comme un metteur en scène qui veut que son décor soit beau mais sobre, pour que l'action de son œuvre, mise en valeur, puisse s'y inscrire avec force et netteté. Il invente alors – le romancier est créateur – une deuxième ville, irréelle, mais qui pourrait être une miniature de la grande ville, un peu comme si une sous-préfecture pouvait n'être qu'une réduction de sa préfecture !

Ambiance : "Il pleut doucement sur Nantes. Place du Commerce, quelques pigeons se disputent une bouchée de pain..." ; "un ciel de laiton sur une Loire de nacre" ; "La Loire (...) ultime rempart entre les nouveaux espaces urbains et la campagne nimbée de brume" ; sans oublier la référence à la Loire de Gilles Servat...

Que dire encore ? Que ce n'est pas un polar, ni une enquête, mais que la politique locale et les références à l'actualité nourrissent de page en page la trame de l'histoire... au point que certains ont presque l'impression de pouvoir s'y reconnaître ! Que l'écriture et les références littéraires, nombreuses, surprennent agréablement et que le curieux en littérature trouvera donc autant de plaisir dans cette lecture que l'amateur de "petites nouvelles" et d'allusions au contexte local...

Mais, à propos, qui est le "sycophante", mot magique qui fait du titre lui-même une sorte d'énigme ? Sycophante : nom que l'on donnait, dans la Grèce antique, aux délateurs. Bon vent donc, aux aventures du sycophante nantais, et à son auteur.

Etienne GASCHE

Vente en librairie ou Editions du Petit Véhicule, 20 rue du Coudray, 44000 Nantes. 120 F + 20 F franco.

Livres

● "Iseult et ses sœurs celtiques", de Bernard Félix

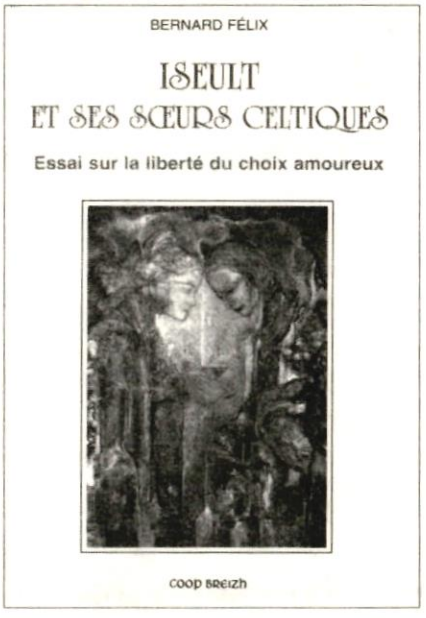
Un nouvel ouvrage s'insère dans le créneau féministe ouvert autour des années soixante-dix : *Iseult et ses sœurs celtiques. Essai sur la liberté du choix amoureux*. L'auteur, Bernard Félix, veut montrer que les héroïnes de la littérature celtique sont les "devancières des mouvements actuels" et qu'elles peuvent servir de modèles pour la construction d'une nouvelle société qui s'affranchirait des influences judéo-chrétiennes. Bernard Félix s'appuie sur les traces littéraires qui nous restent : les romans écrits au XII[e] et XIII[e] siècles et qui constituent la "matière de Bretagne".

La première des trois parties du livre dresse les portraits des "sœurs celtiques" : Deirdré, Grainné et Medb pour l'Irlande ; Riannon, Laudine et Lunet, Blodeuwedd pour le Pays de Galles ; Viviane, Guenièvre et "les pucelles" pour la petite Bretagne. Un résumé, intéressant pour les néophytes, permet de découvrir rapidement l'histoire attachée à chacune de ces figures féminines. Iseult occupe le deuxième chapitre qu'elle partage avec son amant Tristan, son mari Marc et son impossible rivale, Iseult la Bretonne, l'"Iseult seconde" de P.J. Hélias.

Un chapitre est destiné à éclairer le lecteur sur les archaïsmes qui perdurent dans la légende telle qu'elle a été transmise par les auteurs courtois. Il permet de rétablir plus facilement les liens entre l'héroïne irlandaise et ses sœurs. L'auteur ne manque pas d'évoquer l'ouvrage de Denis de Rougemont sur *L'Amour et l'Occident* dont la parution avait provoqué quelques remous au milieu du Landerneau littéraire.

La troisième partie, plus rapide, tente de montrer que les figure féminines germaniques ou "françaises" sont moins attachantes que leurs sœurs celtiques.

Utile et plaisant pour ceux qui souhaiteraient aborder la matière de Bretagne, l'ouvrage n'échappe pas aux écueils de la vulgarisation. Bien que



l'auteur s'en défende, il donne parfois dans l'anachronisme : comment peut-on, par exemple, parler de "machisme" à propos d'un personnage médiéval ? Autre écueil prévisible : les jugements de valeur qui s'appuient sur des critères moraux et sociologiques du XX[e] siècle : "Laudine raisonne trop, puis défend trop son honneur, une fois délaissée. Elle est moins attachante que certaines héroïnes celtiques", lit-on page 67. Viviane "institue le mariage monogame et la fidélité conjugale" (p. 75). C'est un peu réducteur. On tombe même parfois dans le lieu commun ou l'évidence : "Ainsi les innombrables pucelles de ces récits nous rappellent que les femmes constituent la moitié de l'humanité, que leur compagnie est intéressante et agréable, et qu'elles savent bien des choses (p. 92). Est-il vraiment besoin de le préciser ?

En revanche, les quelques passages sur le rôle de la femme comme initiatrice de l'homme auraient gagné à être développés. Parce que cet aspect permet de donner un sens plus large à l'influence des "sœurs celtiques" en les resituant dans une tradition qui perdure et dans laquelle le féminisme peut s'intégrer.

Un regret également : Dahud a été "oubliée" dans ce portrait de famille. Sa moindre ancienneté littéraire peut l'expliquer. Mais il est quand même dommage de ne pas l'évoquer : en matière de choix amoureux et de recul par rapport à la civilisation judéo-chrétienne, le personnage de Dahud offre quand même de la "matière" (si l'on peut dire).

La bibliographie en fin d'ouvrage pourra servir de bonne base aux lecteurs néophytes. Avec une réserve cependant : les éditions proposées, notamment en ce qui concerne les romans de Chrétien de Troyes, ne sont pas forcément les plus fidèles aux textes en ancien français et n'offrent pas toujours les meilleures transcriptions. C'est ainsi, par exemple, que l'on retrouve le mot "pucelle" qui n'a plus du tout, en français moderne, le sens qu'il avait au Moyen-Age.

Véronique SACQUET

(Coop Breizh. 130 F).

● Petits contes licencieux des Bretons

Un petit livre de 160 pages environ met à la portée du public un ouvrage de 1884, "Kryptadia", recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires (Heilbron et Henninger éditeurs). Le livre, présent à la bibliothèque municipale de Rennes, faisait partie d'une collection de 12 ouvrages rassemblant des contes érotiques et scatologiques du XIX[e] siècle. Après une préface de Pierre Dubois, Philippe Cambry présente ce genre littéraire en une dizaine de pages. Il pense que l'auteur est Paul Sébillot



et que ces pièces avaient été écartées des recueils du folkloriste pour leur caractère "peu convenable". De quoi susciter une certaine curiosité pour un genre peu fréquent dans l'édition, quoique traditionnel dans la tradition orale. De fait, c'est cru, c'est assez drôle, avec le parti pris de rire de tout, y compris des valeurs. Ph. Camby a apporté de nombreuses notes, rapprochant le conte breton des fabliaux plus anciens ou d'autres traditions orales. Une trentaine de petits contes permettent de découvrir le genre, ses fantaisies, son irrespect, mais aussi ses poncifs et ses lourdeurs.

Une seconde partie de 20 pages rassemble des dictons, proverbes, coutumes de Haute et de Basse-Bretagne.

Au premier ou au deuxième degré, cela ne manque pas d'intérêt (89 F).

J.J.M.

Mars... vu par Nono









CORSE : FERMETÉ DU GOUVERNEMENT...



SEGUIN... JUPPÉ... LES VACHES FOLLES...



Vacances pour enfants dans la nature

Centre de vacances à la Chapelle-Neuve (22) du lundi 5, à 10 h, au mercredi 14 août à 17 h, pour les enfants bretonnants de 5 à 12 ans.

Hébergement en chambres, restauration en salle à manger et "sur le terrain" (pique-niques, repas trappeurs). Centre agréé Jeunesse et Sports 022 037 015. Prix 1.600 F tout compris (sauf acheminement). Tarif dégressif si plusieurs enfants de la même famille. Bons CAF, MSA et chèques vacances acceptés.

S'inscrire auprès de Centre de Découverte Forêt-Bocage, 5 Hent an dachenn sport, 22160 La Chapelle Neuve. Tél. 96.21.60.31.

Stages An Oaled

An Oaled organise durant les vacances de Pâques :

– **Un stage de ski** (piste et fond) à Chamrousse – Hébergement à l'Auberge de Jeunesse – départ le 13 avril au soir et retour le 21 avril au matin, ouvert à tous, bretonnants ou pas, dès l'âge de 8 ans.

– **Un stage de théâtre en langue bretonne** à Tréglonou – Hébergement au Centre An Oaled – du dimanche 14 avril au soir au samedi 20 avril en fin d'après-midi pour tous les jeunes bretonnants de 8 à 12 ans désirant s'initier au métier d'acteur de théâtre sous la direction de la troupe "Ar Vro Bagan".

– **Un stage de kayak de mer** à Tréglonou – Hébergement au Centre an Oaled – du dimanche 14 avril au samedi 20 avril en fin d'après-midi, pour tous les jeunes bretonnants de 8 à 12 ans désirant s'initier aux joies du kayak.

– **Un stage d'apprentissage du breton** "Jouer en breton" – Hébergement au vieux presbytère de Landeleau dans une maison du XV[e] siècle entièrement rénovée – du dimanche 14 avril au soir au jeudi 18 avril en fin d'après-midi.

– **Un Centre de Loisirs Sans Hébergement** (CLSH) à Brest dans les locaux de l'école Diwan de Brest, 71 rue Béranger, ouvert à tous les enfants bretonnants de 3 à 11 ans.

Pour tout renseignement et inscription : An Oaled, Kreizenn Dizoleiñ Bro an Aberioù, Centre de Découverte du Pays des Abers, 29870 Treglonou, tél. 98.04.07.04.

Festival Anne de Bretagne du 22 au 30 juin

L'Association Culturelle Bretonne Sud-Bretagne, créée en juin 1994 avec l'approbation des Fédérations B.A.S., Kendalc'h et War'l Leur de Loire-Atlantique a pour but d'organiser chaque année, en des villes différentes, une importante manifestation culturelle regroupant les associations bretonnes afin de rappeler aux autochtones et aux Pouvoirs publics que nous sommes en Bretagne dans chaque ville du département.

Le premier festival "Anne de Bretagne" s'est déroulé à Guérande en 1995 et toutes les manifestations obtinrent un grand succès près du public ; que ce soit l'exposition sur les coiffes du département, les conférences, le concert à la Collégiale, le concours de sonneurs ou le festival folklorique du 2 juillet, ceci grâce au dévouement des associations bretonnes.

Le 2[e] festival se tiendra à Clisson, ville charnière chargée d'Histoire bretonne et qui symbolise la richesse culturelle de la Loire-Atlantique, au confluent des influences angevines, bretonnes et poitevines.

La municipalité de Clisson accueille avec plaisir le Festival en lui accordant les aides techniques et financières nécessaires.

Une ébauche des animations que nous pourrions envisager a été étudiée : exposition sur les coiffes de Bretagne ; conférence sur l'histoire des marches de Bretagne : conférence sur Olivier de Clisson : chant choral en l'église de Clisson le vendredi 28/6 ; fest-noz sous les halles le samedi 29/6 ; festival de danse, musique et concours de sonneurs le 30/6.

Si en 1995 un certain scepticisme était de règle lors de l'annonce du Festival Anne de Bretagne, nous sommes désormais assurés du soutien de tous les mouvements culturels bretons du département : quatre nouvelles sociétés ont accepté d'être des nôtres le 30 juin prochain.

Ce succès nous le devons aux Fédérations bretonnes du département qui apportent un soutien sans faille aux organisateurs et assurent au point de vue technique la plus grand part du travail.

Si vous êtres libre le 30 juin prochain, n'hésitez pas à venir à Clisson, votre présence sera un soutien moral vis-à-vis des associations présentes qui acceptent avec joie de participer au Festival afin de rappeler aux Pouvoirs publics que la Loire-Atlantique est historiquement un département breton.

Robert LE GRAND
Association Culturelle Bretonne
Sud-Bretagne

L'association "Kinnig" propose
une journée de réflexion sur le thème

Agriculture et Environnement

le samedi 4 mai de 9 h à 17 h

au Centre An Oaled à Tréglonou (Bro Leon)

Programme de la journée :

9 h : *"Etat des lieux : pollutions et agriculture"* par Gilles Huet, délégué général de l'association "Eaux et Rivières de Bretagne".

10 h 30 : *"La CUB et la politique de l'eau"* par Pierre Fourel, vice-président de la Communauté Urbaine de Brest, chargé de l'environnement.

12 h 30 : repas en commun.

14 h : *"L'Agriculture peut-elle être propre et compétitive ?"* par André Pochon, président du CEDAPA (Centre d'études pour une agriculture Plus Autonome), 22 Plérin.

16 h : *"Qualité de l'eau et volonté politique"*, par Paul Guéguéniat, adjoint au maire de Saint-Ivy.

Inscriptions avant le 20 avril auprès de : Alain Kervern, 7 Venelle Kerivin, 29200 Brest ; Fernand Kerouredan, Keranna, Hent Keravel, 29830 Sant Pabu.

L'inscription sera accompagnée d'un chèque de 50 F (repas compris) établi à l'ordre de Kinnig-Brest.

Bulletin de souscription à :

Culture Basque et Urbanisation à Hasparren

Euskal Kultura ta Hiritartzea Hazparnen

par Manex PAGOLA



Ouvrage édité en français à compte d'auteur. Format : 19 cm x 25 cm, 230 pages, date de parution le 15 avril 1996. Prix public : 170 F – Prix de souscription (avant le 15 avril 1996) : 150 F. L'ouvrage sera à retirer au magasin "La Boutique", 3 bis, rue Marengo, Bayonne (pour envoi par la Poste, ajouter 18 F de frais de port). Chèque à établir au nom de l'auteur.

Extraite d'une thèse de doctorat en ethnologie (nouveau régime) défendue à l'Université de Bordeaux II, cette étude se rapporte à la culture du bourg centre de Hasparren, ville de marché et cité industrielle réputée de la chaussure jusque vers 1985 environ. La période étudiée va de 1875 à 1994 et révèle les principales évolutions sociales et économiques propres à cette petite ville du Pays basque et leurs conséquences sur la culture autochtone.

Sans doute, une problématique analogue peut-elle se retrouver dans maintes petites villes des divers pays ou régions "typés" de l'Etat français : Alsace, Bretagne, Catalogne, Corse, Flandres, Gascogne, Pays d'Oc, Savoie et bien d'autres contrées encore...

A l'heure où les cultures locales veulent tout de même marquer un renouveau et où, du fait d'un déracinement croissant de nombre de leurs nouveaux habitants, les problèmes culturels de nos villes surgissent avec une nouvelle acuité, cette recherche ethnologique peut apporter quelques éléments d'analyse pertinents.

L'auteur de ce livre, bien au fait de la vie socioculturelle du Pays basque, exerce comme Attaché de Conservation au Musée basque de Bayonne. Il est également l'auteur d'une autre recherche ethnologique réalisée voici huit ans et intitulée : *Approche anthropo-historique du Musée basque de Bayonne.*

Coupon de commande par souscription
à renvoyer au magasin :
La Boutique, 3 bis rue Marengo, 64100 Bayonne

Nom et prénom : .....

Adresse complète : .....

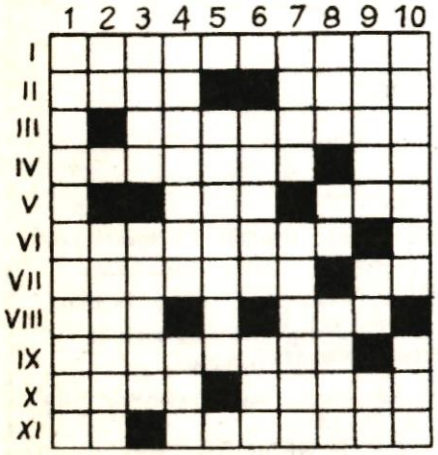
.....

.....

Ci-joint un chèque de : ..... établi à l'ordre de M. Pagola

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 81

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. S'est trouvé curieusement rajeuni de 20 ans après avoir été "raccourci" à Nantes. – II. Suppose un devant ; En un sens, un état que certains Bretons devraient bien laisser au bateau du poète... – III. Brillants chez Briand. – IV. Ce Celte légendaire a inspiré un compositeur germanique ; Au milieu de l'année. – V. Père à la St-Jean ; Plantés par Marion-Dufresne ?. – VI. Naviguaient dans le Mor-Bihan. – VII. Précède parfois Surzur ; Un des derniers corsaires malouins (initiales). – VIII. Emerge dans le Mor-Bihan ; Désordre près du Pertuis Breton. – IX. L'âge d'or de la préhistoire armoricaine. – X. Une référence en matière de civilisation celtique ; Danses celtiques. – XI. Aus confins de Stival ; Poisson rouge alternatif.

VERTICALEMENT : 1. Il se peut que les Rohan et autres grands féodaux le soient devenus par intérêt plutôt que par conviction. – 2. Dans un tire de Jakez Riou ; Un penchant des Celtes n'empêchant pas la pratique des danses du X horizontal. – 3. Faire comme les oiseaux ; La Villemarqué dut y apprendre le breton. – 4. Déjà vu au IV horizontal, mais cette fois il s'agit d'une île ; Inversé : Vannetais ponctuel. – 5. Encore trop peu nombreux à l'UDB ou un début d'attachement, selon la référence. – 6. Embarcation ; S'agissant de métier, n'est pas réservé au tourneur. 7. Évêché animalier ? Doit être tondu. – 8. Panique sur la monnaie ; Etaient soigneusement stockés à Sizun, Guéhenno, etc. ; Un groupe dont l'éclat n'a pas duré. – 9. Coule à Moncontour ; Particule optative ou article, suivant le sens ; Dans le vin ou le cidre. – 10. A Nantes, sculptés par Michel Colombe ; Chantée après boire ?

M. ERWAN

Aux "Arcs" à Quéven (56)

6 avril : Musique de l'Inde (Zakir Hussain Band) à.

4 mai : Elvin Jones, Jazz Machine.

19 mai : Herbie Hancock Quartet.

A noter que le programme des Arcs est désormais édité en bilingue français-breton, pour une partie des textes et des titres. Bravo !

Stage d'animation des jeux bretons

L'association Au Carrefour de la Gallésie organise 1er et 2 juin, à Monterfil (Ille-et-Vilaine), au Centre de la Bétangeais, un stage de découverte et apprentissage de la pratique et de l'animation des jeux traditionnels bretons. Il débutera le samedi à 14 h et s'achèvera le dimanche à 18 h. Il sera animé par Patrick Grosset, pour les jeux enfants et Dominique Perre, pour les jeux adultes. L'hébergement est assuré au gîte d'étape de la Bétangeais (se munir d'un duvet). La participation aux frais est de 250 F. Pour s'inscrire, s'adresser à : Lucienne Lepetit, La Bétangeais, 35160 Monterfil, tél. 99.07.96.64 tous les jours de 14 à 17 h et samedi matin de 9 à 12 h.

Fest-Noz à Nantes

Une nuit celtique avec Bates Motel, Emsaverien, les Imprévus, Gordon Mc Arthur, les Breizh Brothers (DJs et remixes celtiques), à l'Olympic, place Jean Macé à Nantes, vendredi 12 avril, de 21 h à 4 h du matin. Prix adhérent : 40 F ; en location : 40 F ; sur place : 50 F. Lieux de location : Tacoma, Crdc, Acb Morvan Lebesque, Abacab et Olympic, avec le soutien de Dazont. Contact organisation : 51.72.39.24.

Fest-Noz à Bécherel

Le samedi 13 avril, à partir de 21 h, organisé par la Fédération bretonne des maisons de pays (Tiez Hor Bro), avec Ar Soked Du ; Guy, Andrev et Yann et des chanteurs locaux.

8e Fête du Livre à Bécherel

Le week-end de Pâques (6-7-8 avril). Thème : l'imaginaire irlandais. Une trentaine d'exposants (livres neufs, anciens et d'occasion). Nombreuses animations et ventes. Signatures.

Jeux et sports traditionnels de Bretagne (Lesneven 13-14 avril)

4e rassemblement européen des sports et jeux traditionnels et 1er Championnat International Espoirs des Luttes Celtiques.

Organisé par la Confédération des sports et jeux traditionnels de Bretagne, la section Sports et Jeux de l'ICB et l'Association Skoazell Diwan Lesneven, pour le rassemblement des sports et jeux traditionnels. Sous l'égide de l'Institut Culturel de Bretagne (ICB).

Organisé par la Fédération Internationale des Luttes Celtiques pour le championnat des luttes traditionnelles.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Un cadeau !

Pour tout abonnement nouveau au "Peuple Breton", vous pouvez choisir un "Cahier du Peuple Breton" que vous recevrez en cadeau. Trois titres disponibles (cochez pour indiquer votre choix) :

- ❑ *La Bretagne et les problèmes écologiques*
- ❑ *Le procès du centralisme*
- ❑ *Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.*

-Non je ne suis pas une vache folle, je m'abonne au Peuple Breton-



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Bol d'Eire

Bon, vous devez commencer à le savoir, nous sommes en pleine année de "l'Imaginaire Irlandais". Si l'intéressant dossier Irlande de Philippe Cousin, publié dans le Peuple Breton de mars, vous a donné envie d'en apprendre davantage, vous pouvez prolonger la fête en vous procurant d'urgence la dernière livraison de Trad'Magazine (BP 27, 62350 SAINT VENANT).
En près de cent pages l'équipe de Philippe KRÜMM vous propose une foultitude d'infos sur les groupes et musiciens irlandais, des plus connus - Chieftains, Davy Spillane, Liam O'Flynn, Donal Lunny, Clannad... - à ceux qui le sont moins mais ne déméritent pas. Les disques - 100 CD "incontournables" - la littérature, un bloc-notes copieux, des tablatures... un "numéro vert" exceptionnel qui vous présente la musique irlandaise dans tous ses états et sous (presque) toutes les coutures.

James GALWAY & THE CHIEFTAINS

"En Irlande" (BMG Classics, RCA, 74321311772)



Point de départ de ce gigantesque branle-bas autour de l'Irlande et de la Saint Patrick, la bande à Paddy Moloney qui, il y a une trentaine d'années, a lancé le mouvement. Incontournables et incontournés, inégalables et inégalés, les Chieftains se sont livrés à toutes sortes d'expériences musicales qui toutes avaient en ligne de mire la mise en valeur du fond traditionnel irlandais. On peut dire qu'ils n'ont pas loupé leur coup.
Ici, c'est d'une rencontre renouvelée avec le flûtiste James Galway qu'il s'agit, une réédition "augmentée" d'un disque sorti en 88, un florilège de morceaux (bien) choisis parmi lesquels vous reconnaîtrez la "Marche de Brian Boru", "Roches Favourite", "Give Me Your Hand" ou le fameux "Carolans's Concerto"... En tout soixante-trois minutes d'un bonheur parfait, ou virtuosité se conjugue avec enthousiasme.

Festival de Musiques Irlandaises

"Volume 1" et "Volume 2" (Disker, Sony Music, GRI 19050 2 et GRI 19059 2)



Même s'ils ne compétitionnent pas dans la même catégorie, les groupes et musiciens qui nous offrent ce "Festival irlandais" façon Disker tiennent la corde. Entre solides instrumentaux et voix subtiles, Golden Bough, Tara, Sean Talamh ou Pied Pipers, Noël McLoughlin ou Margie Butler s'attachent à nous présenter une palette colorée et riche. Une approche basique mais variée de la musique irlandaise, pour un prix qui est, quant à lui, tout à fait compétitif...

Korriganed

"Ru ha Du" (Diffusion Breizh, KEL 03)

Retour en Bretagne et plus précisément en pays vannetais. Vannetais, ils le sont assurément ces Korriganed qui font se succéder sans faiblesse ni mollesse an dro et hanter

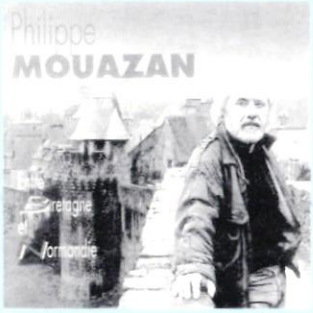


dro, laridés et ronds de Saint Vincent (sur mer...).
Le groupe, fondé en 1974, s'inscrit bien dans cette lignée des Sonerien Du et autres Diaouled. Son second CD vient confirmer une bonne présence sur la scène bretonne. Les voix bien posées d'Anne Gaëlle Tallec et de Dominique Gicquel se répondent agréablement. Les musiciens connaissent leur métier. Les invités - Jean Luc Roudaut, Yvon Etienne et deux des Du - savent se conduire et contribuent à faire du morceau qui donne son titre à l'album - "Ru ha Du", un hanter dro bien enlevé. Le disque se termine sur une échappée belle, une valse irlandaise très connue, "Last Night's Waltz". Musicalement correct.

Philippe MOUAZAN

"Entre Bretagne et Normandie" (Kerig, Diffusion Breizh, KCD 111)

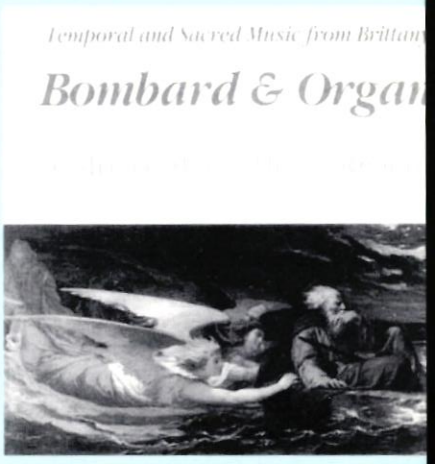
Le titre ne doit pas nous égarer. C'est bien de Bretagne que nous parle Philippe MOUAZAN. De SA Bretagne, plus exactement, "un pays de sable et d'eau/Pays de rêves et de chansons/Pays sans hymne et sans drapeau/Qui commence au bord du Couesnon".



SA Bretagne quoi, qui n'est pas obligatoirement celle de tous les lecteurs du Peuple Breton.
Cela fait un bout de temps que cet auteur-compositeur-interprète hante les scènes et cabarets de Bretagne et d'ailleurs et si je vous dis que son premier disque est paru chez Kelenn vous aurez compris que nous avons affaire à un vieux routier de la chanson "à texte".
Une voix chaude pour une vie "de galère en galère", une vie sans "carrosse" ni "groupies" mais avec de la suite dans les idées.

André LE MEUT Hervé RIVIERE

"Musiques profane et sacrée de Bretagne - Bombarde et Orgue" (Keltia Musique, KMCD 52)



Nous ne quitterons pas le pays de Vannes sans avoir visité l'un des hauts-lieux du catholicisme breton, je veux bien sûr parler de la basilique de Sainte Anne d'Auray, là même où a été enregistré le disque de bombarde et orgue d'André Le Meut et Hervé Rivière dont je vous parlais il n'y a pas si longtemps.
On nous l'a dit et je vous ai transmis le message, Jean Paul II a aimé ce disque : à défaut de venir "en Bretagne", c'est donc un pape branché breton qui devrait bivouaquer à Sainte Anne d'Auray en septembre. Heureusement que l'utilisation du balladeur, encore appelé walkman, n'est déconseillée que par le seul corps médical...

Bizarrement ce disque réputé chéri de (s) Dieu (x) n'accorde qu'une place somme toute réduite au répertoire sacré alors que les airs profanes, les plus nombreux, font souvent référence à l'amour et aux aventures galantes... Et justement, on peut dire que le couple bombarde et orgue, popularisé il y a déjà une bonne vingtaine d'années par Jégat et Hyuel, retrouve ici comme une seconde jeunesse. Le jeu enlevé et inventif de l'organiste et le souffle vibrant du talabarder dépoussièrent joyeusement une musique qui peut apparaître quelquefois un tantinet tristounette.
André LE MEUT, directeur musical du bagad de Lokoal Mendon qu'il a hissé en haut de l'affiche, et Hervé Rivière, médaille d'or et prix d'excellence d'orgue, tous deux complices occasionnels de Roland Becker, connaissent parfaitement leur affaire... Ils se donnent ici à fond, rivalisant d'une virtuosité portée par de brillants arrangements (et réciproquement). Un disque inspiré !

Redevancement vôtre

"Le roi du Danemark, Christian X, (1912-1947 - Doue d'e pardono !) fut confronté à un grave problème de conscience. Hitler voulait faire porter l'étoile jaune aux juifs de son pays. Au lieu de l'accepter comme d'autres le firent, ou de fuir l'ennemi pour ne pas en porter la responsabilité, (j'm'en lave les mains aurait dit Pilate...) au prix de l'abandon de ses sujets, il fit le choix de la porter lui-même et d'inviter tous les Danois à en faire de même. Vous voyez la tronche du moustachu !

Face à un problème il y a toujours le choix de l'intelligence. A roublard, roublard et demi....

Des militants qui veulent avec juste raison une télévision en breton, ont choisi de ne pas payer la taxe télé. C'est courageux, mais est-ce efficace Jouer au chat et à la souris avec l'huissier ça occupe, mais le chat arrive souvent à mettre la patte sur votre salaire, à saisir votre moyen de locomotion, à vous priver de frigo....

Nous avons les moyens, en restant de parfaits citoyens, de joindre l'utile à l'agréable tout en faisant causer la télé en breton. Il suffit de contourner l'obstacle comme Christian X.

Comment ? J'ai un petit copain qui a payé sa taxe télé comme n'importe quel Parisien moyen, mais il a retenu 100 F. Que croyez-vous qu'il advint : rien. Si on lui réclame les 100 F, il pourra toujours envoyer 50, puis 25, puis 12,50 F. A doses homéopathiques quoi ! Après cela on lui réclamera peut-être des frais, mais j'en doute. Imaginez que nous soyons 10.000 à faire le coup. Je ne sais pas si la télé échangera la voix de son maître pour celle du peuple mais je sais que nous aurons créé une centaine d'emplois de secrétaires au service de la redevance qui est à Rennes. C'est donc tout bon pour nous.

Vous pouvez aussi payer en 10 fois, accepter le paiement automatique en janvier, le refuser en février, le reprendre en mars, écrire pour dire qu'en avril vous ne pouvez vous découvrir d'un fil et qu'en mai vous ferez ce qu'il vous plaît.... Ce n'est plus 100, mais 200 emplois qui seront créés, toujours à Rennes.

Un conseil : restez toujours poli. Ecrivez à Monsieur le Directeur, implorez sa haute bienveillance. Faites référence à vos précédents courriers restés sans réponse. Gardez toujours votre calme. Si quelqu'un doit s'énerver, que ce soit lui... Mais, rien n'oblige à mettre un timbre.

Vous rédigez vos missives en breton évidemment. N'ayant déjà pas les moyens de vous lire, ni de vous répondre en français, il devra embaucher des secrétaires bilingues.

Rien d'ailleurs ne limite l'usage du procédé à la redevance télé. Il y a aussi les impôts, hexagonaux, locaux et tout et tout. EDF, GDF, France Télécom, et j'en passe.

Je ne veux pas saboter le travail des copains, mais ça vaudrait peut-être la peine d'y réfléchir ?

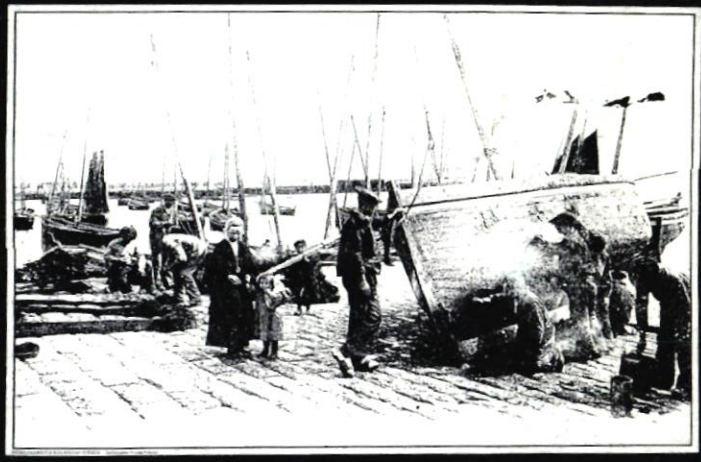
Si déjà vous étiez 10.000 à agir ainsi, sans commettre le moindre fait délictueux, mais en vous comportant en créateurs d'emplois. Il y aurait un grand changement dans notre société.

Je dis vous, car moi, je n'ai pas la télé.

Tout le monde le sait.

AL LOUARN

1996



GENVEUR C'HWEVRER MEURZH EBREL MAE MEZHEVEN GOUHERE EOST GWENGOLO HERE DU KERZU

MAGNIFIQUE CALENDRIER-POSTER des prénoms bretons - 51x72

40 F le premier - **35 F** par calendrier en plus

à commander avec règlement à l'UDB, BP 203, 56102 LORIENT cedex

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ **Nouveauté : "Une Bretagne responsable dans un monde solidaire,** 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe",** avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Le procès du centralisme",** 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques",** 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent",** D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise",** Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne",** "Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue",** F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions",** 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor",** Fanch Peru, 63 F

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.